

La crise de l'industrie laitière

Les origines et les causes

L'INDUSTRIE laitière du Québec est d'origine à la fois ancienne et récente. Le recensement fait en Nouvelle-France en 1667 note qu'il y avait à cette époque, dans la colonie, 3107 têtes de bétail et qu'on y fabriquait déjà du beurre et du fromage. Il s'agissait alors d'une industrie essentiellement familiale et saisonnière. Le beurre fabriqué dans les fermes en été était mis en "tinette" et expédié par goélette à Québec et à Montréal. Pendant deux siècles l'industrie laitière resta à ce point de développement; vers 1880, deux facteurs, l'un d'ordre technique, l'autre d'ordre économique, lui donnèrent un essor considérable.

La découverte de l'écumeuse centrifuge et son introduction au Canada vers 1880 permirent la fabrication industrielle du beurre. En moins de trente ans, le nombre des beurrieres et des fromageries atteignit le chiffre de 2142.

A la même époque, l'Ouest canadien commençait à se coloniser. L'agriculteur de la vallée du St-Laurent, qui pratiquait la culture des céréales et particulièrement celle du blé, commença à ressentir la concurrence des Prairies. Il lui était inutile de lutter : tous les avantages naturels jouaient contre lui. Le gouvernement provincial ne fut pas lent à la comprendre. Le ministère de l'Agriculture, dirigé à cette époque par l'honorable Beaubien, favorisa de plusieurs manières l'organisation de l'industrie laitière comme nous la pratiquons aujourd'hui.

* * *

Au début, l'industrie fromagère l'emporta de beaucoup sur l'industrie beurrière. Il y avait à cela plusieurs raisons : les moyens de transport étaient rudimentaires; à l'époque des pluies du printemps et de l'automne, les chemins étaient impraticables; en outre, l'élevage du porc, complément naturel de l'industrie beurrière, se pratiquait uniquement pour les besoins de la famille, la consommation des villes et des chantiers : on faisait du "gros lard" et il n'était nullement question de commerce d'exportation.

Il arriva également que l'industrie fromagère trouva sur le marché anglais un débouché intéressant. Le commissaire canadien du Service fédéral de l'industrie laitière, M. Singleton, a démontré l'hiver dernier que le lait exporté en Angleterre sous forme de fromage rapporte en moyenne dix-neuf cents les cents livres de plus que celui qui est exporté sous forme de beurre. Ce fait existe depuis longtemps. Pour des raisons diverses, le consommateur anglais préfère le fromage canadien au néo-zélandais et consent volontiers à le payer en moyenne un cent de plus la livre.

Pour toutes ces raisons, l'industrie fromagère se développa rapidement à partir de 1880 et resta jusqu'à la guerre la principale branche de l'industrie laitière.

A partir de 1918, un mouvement inverse se dessine; la production fromagère se met à décroître au profit de la production beurrière.

En 1918, la province de Québec produit 36,761,000 livres de beurre et 62,070,000 livres de fromage; en 1928, la production beurrière atteint 52,526,000 livres, tandis que la production fromagère tombe à 45,183,000 livres; en 1936, la première est de 74,487,000 livres et la deuxième de 25,875,000. En dix-huit ans, la province de Québec augmente donc sa production de beurre de 206 pour cent et diminue sa production de fromage de 60 pour cent.

Le phénomène n'est d'ailleurs pas particulier à la province de Québec; durant la même période, les autres provinces du Canada évoluent dans le même sens. En 1926, l'industrie laitière du Canada produit 272,000,000 livres de beurre et 172,000,000 livres de fromage; onze ans plus tard, en 1937, la production beurrière atteint les 359,000,000 livres et celle du fromage descend à 129,000,000.

En même temps que l'industrie laitière du Canada s'orientait graduellement vers la production beurrière, les agriculteurs des Prairies, poussés à bout par la mévente du blé, la sécheresse et les fléaux agricoles, entreprenaient de changer leurs méthodes de culture : moins de céréales et plus de culture mixte, autrement dit plus d'industrie laitière. Or les distances trop grandes ne favorisent guère dans l'Ouest le développement de l'industrie

fromagère; c'est donc vers la production beurrière que normalement l'on s'est tourné. Depuis 1931, les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont plus que doublé leur production beurrière, à tel point que ces dernières années c'est la surproduction de ces provinces qui encombre le marché de Montréal et tient les prix au plus bas niveau.

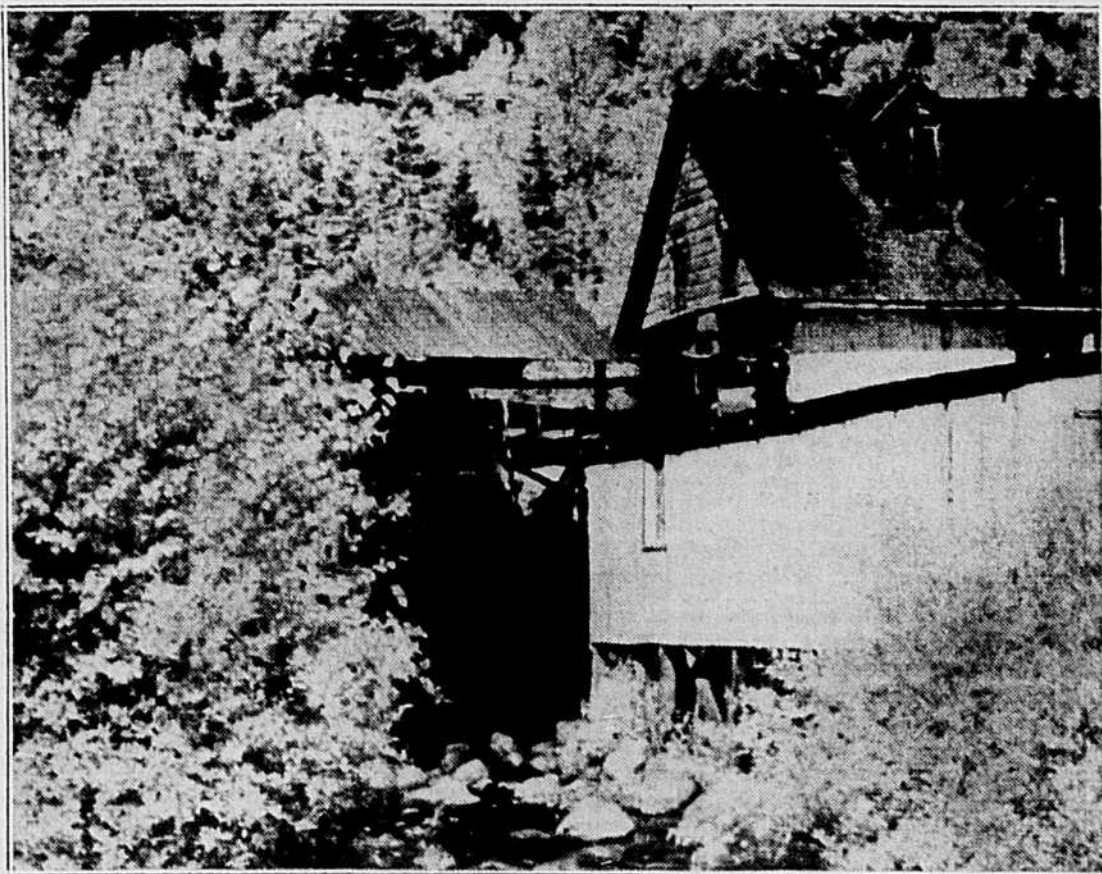
* * *

L'abandon graduel du fromage pour la beurre dans l'Est et l'orientation de l'agriculture vers la production beurrière dans l'Ouest devaient fatalement produire l'engorgement du marché et la chute des prix au niveau des cours mondiaux. Le phénomène s'est produit l'automne dernier avec les conséquences que tout le monde connaît : chute graduelle des prix durant l'hiver, pertes d'argent des entreposeurs, marché hésitant depuis l'ouverture de la saison nouvelle.

Aux prix actuels, les cultivateurs se plaignent amèrement et ils ont raison. Ils demandent aux gouvernements de leur venir en aide et ils ont deux fois raison. Ils prient leur association de plaider leur cause et ils ont cent fois raison.

Il convient cependant d'établir clairement le rôle que chacun doit jouer dans cette affaire; car tous, cultivateurs, associations agricoles et gouvernements, doivent faire leur part. C'est ce que nous verrons dans de prochains articles.

Gérard FILLION.



● LE MOULIN A EAU DES EBOULEMENTS

(Photo de M. l'abbé A. Tessier)

La voix de nos évêques

Sixième article

Reprenons l'étude de la lettre des Evêques au point où nous l'avions laissée.

Dans la première partie de leur lettre, Nos Seigneurs résument les dangers qui menacent notre classe agricole. Ils s'arrêtent à deux constatations, alarmantes à coup sûr : on n'aime plus la terre, on méprise la profession agricole et, conséquence naturelle, on déserte le sol pour courir l'aventure de la vie en ville. Le fait le plus évident, et qui résume la situation, c'est que la terre retient présentement moins de 33% de la population totale de notre province.

Les causes de cette désertion ? Nos Seigneurs en énumèrent deux principales.

"La première de ces causes," disent-ils, "c'est l'espèce d'état d'infériorité dans lequel est constitué celui qui cultive la terre par rapport à ceux qui exercent d'autres métiers ou d'autres professions."

"C'est aussi l'isolement social, l'individualisme du cultivateur, en face de l'organisation et du groupement défensif des autres classes".

Ceci revient à dire que nos cultivateurs sont souvent moins favorisés que leurs frères de la ville, tout simplement parce qu'ils sont restés individualistes. Oui, chacun a voulu continuer de travailler tout seul et pour soi tout seul, comme au temps où chaque colon se défrichait son lot. Chacun s'est "renfrogné" tout seul dans un découragement amer en face des forces ligées contre lui. L'association, la collaboration, personne n'y a songé. Même aujourd'hui, combien de cultivateurs, pourtant intelligents, se refusent à croire que leur union professionnelle, chargée de surveiller leurs propres intérêts, pourrait leur procurer de réels avantages...!

Voyons ce qu'ont fait, pendant ce temps, les ouvriers des usines.

"Bien avant les paysans, signalent les Evêques, les travailleurs des industries urbaines se sont unis pour leurs intérêts communs et leur progrès".

Qu'en ont-ils tiré ? — "Il s'ensuit communément qu'à force de réclamations et d'instances, l'ouvrier des villes peut obtenir ordinairement un meilleur sort et mieux vivre; qu'en tout cas, il s'amuse et se divertit plus que le cultivateur moyen".

Incontestablement, les associations ouvrières ont obtenu la hausse des salaires, la réglementation des heures de travail et des conditions plus saines pour l'ouvrier. Et ces améliorations se sont étendues peu à peu à toutes les catégories de salariés. Les ordonnances de l'Office des Salaires Raisonables en sont la plus récente preuve.

Voilà le résultat de quarante années de réclamations et d'instances. Nos cultivateurs n'auraient-ils pas pu plus tôt songer à mettre à profit cette leçon ?

Le fait est, en tout cas que, depuis toujours, les hommes d'Etat et les chefs sociaux prêtent d'abord l'oreille aux réclamations des ouvriers; qu'ils se plient d'abord aux exigences des industriels, au point qu'ils ont semblé pendant longtemps oublier notre classe agricole. Aussi nos évêques le constatent-ils avec regret : "Il y a des lois qui réduisent les heures de travail et la semaine de l'ouvrier, en même temps qu'elles haussent les salaires; et il y a encore bien peu de lois qui favorisent l'agriculteur".

Toujours même constatation : l'habitant reste inférieur non parce qu'il est moins intelligent ou moins soucieux de son sort que l'industriel, mais parce qu'il n'a pas su s'unir pour réclamer la protection des lois et la création des organismes qu'exige le relèvement de sa profession.

x x x

Infériorité aussi dans les méthodes de culture et dans l'organisation pour la vente des produits.

On le sait, il reste encore plus de la moitié de nos terriens qui ne croient pas à l'utilité de la science pour la culture de la terre ou l'élevage du bétail. Quand "ça ne pousse pas", c'est tout simplement parce que "ça n'avait pas à pousser"! Si un animal reste "cotéux" ou improductif, c'est évidemment parce qu'il "a pris le mauvais tour"! Et ils ne voient pas ce que "les petits agronomes" pourraient y changer...!

Certains de nos cultivateurs, les progressifs, comprennent maintenant qu'il y a encore beaucoup de choses à changer. C'est d'ailleurs pour eux

(Suite à la page 16)

Ephémérides

Et déjà voilà dix ans...

Ce que la "Terre de Chez Nous" du 3 juillet 1929 contenait de plus remarquable était sans contredit le programme du nouveau ministre de l'Agriculture, l'honorable J.-L. Perron. En voici l'analyse succincte :

• • •

Il existe chez nous un malaise agricole qui résulte de la crise mondiale. Mais la situation n'est pas désespérée. Québec peut s'attendre à un relèvement rapide parce qu'elle possède une population rurale saine et des marchés qu'elle n'a qu'à prendre.

• • •

"Le cultivateur sur sa terre, lit-on dans le texte du programme, est et doit rester le principal artisan du relèvement agricole. Le gouvernement l'assistera dans la pleine mesure de ses forces. Les autres classes de la société doivent considérer l'habitant du rang tel qu'il est en réalité : Le plus ferme soutien et le gage le plus assuré de la survivance des nôtres en Amérique".

• • •

Au sujet des marchés, on relève dans le programme de l'hon. Perron et de ses techniciens des observations qui, malheureusement pour nous, n'ont pas cessé d'être vraies. Il était dit que Montréal, par exemple, tirait du dehors des quantités énormes d'oeufs, de boeuf, de porc, de chevaux, de légumes, etc. On ajoutait avec justesse : "On ne nous fera jamais croire que nous ne pouvons pas obtenir chez nous la plus grande partie des importations que nous avons énumérées".

• • •

L'hon. Perron se proposait de diviser la province en 23 districts agricoles et d'opérer une concentration de la production. Il s'expliquait ainsi : "L'on devrait produire des pommes là où les pommes sont d'une venue économique et assurée, des moutons dans les districts à moutons, du lait et des vaches laitières dans les régions où le sol et les conditions de transport le permettent. Nous voudrions parvenir à grouper ici et là dans la province les principales productions agricoles".

• • •

En ce qui concerne les associations de cultivateurs, on pouvait redouter une ingérence discutable de l'Etat. Il était question de fusionner les sociétés existantes alors pour en arriver à un "type unique de société subventionnée par l'Etat".

• • •

D'après le programme Perron, le ministère de l'Agriculture se proposait de donner une vigoureuse impulsion à la coopération d'achat et de vente et de réorganiser la Coopérative fédérée.

• • •

La publicité est chose nécessaire. Le "Journal d'Agriculture", devant paraître plus fréquemment, en était chargé.

• • •

Une réorganisation s'ébauchait au ministère de l'Agriculture. On constituait un service des agronomes, un service de l'Economie rurale, un service de l'Industrie animale et un service de l'Horticulture. Un nombre plus ou moins grand de sections se greffait ensuite sur chacun de ces services.

• • •

L'hon. Perron se proposait de développer l'enseignement agricole, de maintenir les cours abrégés d'hiver inaugurés l'hiver précédent, de faciliter l'obtention de crédits, de maintenir le mérite agricole, de rénover les méthodes agricoles tout en reconnaissant le système de cultures mixtes le mieux approprié à notre province, etc.

• • •

Enfin le programme Perron voulait que chaque cultivateur ait sa poule aux oeufs d'or. "Je souhaiterais, affirmait le ministre, voir l'agriculteur s'organiser d'une façon telle que nos cultivateurs puissent se faire un bénéfice net annuel d'au moins \$400. à \$500." Hélas ! ce n'était qu'un voeu et il n'est pas le premier à ne s'être pas réalisé... D. B.

Assurance-vie

La boîte aux questions

QUESTION — On me dit que les polices d'assurance-vie émises par les sociétés de secours mutuels n'ont pas de valeurs de rachat ou d'emprunt ou qu'elles n'en ont qu'à près avoir été en vigueur pendant dix ans. Est-ce le cas de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. ? — R. M.

REPOSE. — Il existe peut-être des sociétés de secours mutuels émettant seulement de l'assurance temporaire (incorrectement appelée assurance à terme) dont les polices n'ont pas de valeur de rachat ou d'emprunt, mais la plupart des mutuelles, comme les compagnies, émettent des polices avec valeur de rachat ou d'emprunt.

Les polices de certaines mutuelles n'ont une valeur de rachat qu'à partir de la cinquième ou de la dixième année. Ce n'est pas le cas de la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. Au point de vue des valeurs de rachat ou d'emprunt, notre société est exactement sur le même pied que les compagnies : toutes ses polices ont une valeur de rachat ou d'emprunt à partir de la troisième année. Cette valeur de rachat augmente d'une année à l'autre à mesure que les primes sont encaissées.

Avis à nos lecteurs. — Adressez vos questions à la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal.

Congrès agricole régional dans le comté de Frontenac

Les cercles paroissiaux de l'U. C. C. du comté de Frontenac ont décidé de tenir un congrès agricole régional, le 4 juillet prochain, à St-Sébastien, et l'organisation de cette journée a été confiée au cercle de St-Evariste.

Le but principal de ces assises est de promouvoir les intérêts agricoles du comté et en particulier d'intéresser davantage les cultivateurs de la région à leur Association et de développer chez eux l'esprit coopératif. En voici le programme :

AVANT-MIDI

9 hres : Grand-Messe à l'église de St-Sébastien. Sermon par l'abbé Philibert Grondin, aumônier diocésain de l'U.C.C.

10 hres : Ouverture du Congrès. Présidents d'honneur : MM. Abel Marion et Louis Bolduc. Président : M. Thomas Latulippe.

10 hres 10 : Allocution de M. le curé de St-Sébastien.

10 hres 20 : M. Jean-Charles Magnan parle d'organisation des Jeunes Agriculteurs.

10 hres 40 : M. le curé de St-Evariste parle de l'U.C.C.

11 hres : M. S.-J. Chagnon : Industrie laitière.

11 hres 20 : M. Plante, agronome régional : Drainage.

11 hres 50 : M. le curé de St-Samuel tire les conclusions de l'avant-midi.

Midi : Dîner.

APRES-MIDI

1 hres 30 : M. Louis Bolduc, prés. rég. de l'U.C.C. traite de l'achat des engrais chimiques.

2 hres : M. Abel Marion, prés. gén. de l'U.C.C. nous parle de l'U.C.C. et de coopération.

4 hres : M. Patrice Tardif, député.

4 hres 30 : L'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture.

N.B. Le congrès se continuera dans la soirée si tous les sujets au programme n'ont pu être traités en entier au cours de la journée.

Faites remise par Mandats du

CANADIAN NATIONAL EXPRESS

Acceptés au pair partout : Sécurité - Confort

En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIAN NATIONAL

TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

OPTOMETRISTE-OPTICIEN OFFICIEL DE L'U. C. C. LE SPECIALISTE

Optométriste **LORENZO FAVREAU** O.O.D.

et ses assistants

OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIES

"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre : MONTREAL

265, rue Ste-Catherine E.

Tél. : LA. 6703

Bureau du Nord :

6890, rue Saint-Hubert

Tél. : CA. 3144

St-Lambert

Bureau de

270, Ave Victoria - Tél. : 791

EXAMEN de la VUE VERRES Correcteurs Lunettes, Lorgnons, ETC.



Mgr Joseph Charbonneau, vicaire général de l'archidiocèse d'Ottawa, qui vient d'être nommé, par le Saint-Siège, évêque de Hearst, dans l'Ontario-Nord.

D'UNE GERBE A L'AUTRE...

Une opinion

Tout libéral qu'il soit, le premier ministre de l'Ontario ne se gêne pas pour critiquer l'administration fédérale. Il prise fort peu les solutions que celle-ci a apportées aux problèmes de l'industrie laitière et du blé. Il prétend que le beurre est distribué aux pauvres en pure perte et que le pays distribue inutilement près de 70 millions aux fermiers de l'Ouest. Le cultivateur, dit encore l'hon. Hepburn, se tirerait d'affaires si le gouvernement laissait jouer la loi de l'offre et de la demande, s'il réduisait ses dettes, s'il dépréciait la monnaie canadienne et s'il diminuait ses droits de douanes sur les instruments aratoires.

D. B.

Les foins

Si nous évoquons les souvenirs de notre jeunesse, c'est "le temps des foins" qui reste le plus profondément imprimé dans notre esprit. Nous voyons encore la vieille charette dans laquelle nous aimions tant à monter pour fouler le mil et peut-être aussi pour conduire le cheval. Et quand le cousin des Etats passait ses mois de vacances à la campagne, n'était-ce pas une véritable joie pour lui que de nous suivre aux foins ?

La fenaison a ses charmes, ses douces joies, mais, pour revenir aux choses pratiques, elle a aussi ses obligations.

Il faut tout d'abord sortir de la remise la faucheuse, et le râteau. C'est une bonne politique que de réparer et de préparer quelques jours à l'avance ces instruments de façon à ne pas perdre un temps précieux. Car, pour obtenir les meilleurs résultats avec sa récolte de foin il est important de le faucher à point, c'est-à-dire vers le début de la période de floraison.

On ne risque rien à couper le foin de bonne heure; les animaux aimeront certainement mieux une fourchée de foin tendre, nutritif et savoureux, qu'une fourchée et quart de broche à clôture assaisonnée de marguerites blanches et d'épervières orangées.

J. B.

Des octrois pour la restauration des fromageries

Il n'est sans doute plus un lecteur de la "Terre de Chez Nous" qui ignore que le gouvernement fédéral, lors de la dernière session, a adopté une loi qui a pour but d'encourager la fabrication du fromage. Il a été longuement question ici des primes offertes à ceux qui produisent un fromage de toute première qualité. Il n'est pas besoin d'y revenir pour le moment.

Nous nous proposons plutôt de faire mieux connaître l'aide que le Ministère fédéral de l'Agriculture promet à ceux qui restaureront leur fromagerie ou l'aménageront de meilleure façon. Les octrois que met le gouvernement à la disposition des producteurs sont assez généreux et nous souhaitons que les fromagers du Québec s'arrangent pour en tirer leur juste part.

Nous ne savons combien de temps durera la générosité gouvernementale. Aussi serait-il sage de restaurer la fromagerie sans retard si besoin en est de profiter des bonnes dispositions du gouvernement pour acheter un équipement plus moderne et pour refaire la chambre de maturation.

Les Ontariens, nous informons, n'ont pas attendu ce conseil. On s'est dit tout simplement qu'il y avait de grands avantages à retirer de la mesure adoptée par les Communes. Et alors on les prend. Le fromager québécois sera seul puni s'il agit autrement que son voisin.

Le gouvernement est disposé à venir en aide aux producteurs et à leur accorder des subventions dans les cas suivants:

1—"Amalgamation" en une seule fabrique de deux ou plusieurs fabriques déjà existantes;

2—Reconstruction et meilleur aménagement de maturation dans les fabriques existantes;

3—"Standardisation" des presses à fromage.

Au sujet de la concentration des fabriques, un communiqué du gouvernement fédéral dit ce qui suit:

"La loi autorise le gouvernement à payer une moitié du coût des matériaux nouveaux, de l'outillage nouveau et de la mai-d'oeuvre utilisée dans la reconstruction d'une fabrique existante ou dans la construction et l'outillage d'une nouvelle fabrique, à condition:

(a) que chaque fabrique

nouvelle ou ainsi reconstruite remplace deux fabriques existantes ou plus, et (b) que la chambre de maturation de chaque fabrique ainsi construite ou reconstruite, soit parfaitement calorifugée (construction isolante) et pourvue de réfrigération mécanique pour régler la température dans la chambre de maturation.

Au sujet de la nouvelle loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries, tous ceux qui désirent avoir de plus amples renseignements sur la Loi ou se procurer de l'aide en application de ses dispositions, sont priés d'écrire au Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, Division des produits laitiers, Ottawa, en indiquant les renseignements qu'ils désirent.

(b) il est entendu que dans ces fabriques nouvelles ou reconstruites la chambre de maturation doit être pourvue de rayons en nombre suffisant pour recevoir tous les fromages pendant dix-sept jours au plus fort de la production, et qu'il y aura en outre suffisamment de place dans la chambre de maturation pour que l'on puisse emboîter et empiler tous les fromages fabriqués pendant une semaine au plus fort de la saison de production.

Rien dans la loi n'oblige le propriétaire des fabriques à amalgamer deux ou plusieurs fabriques existantes en une seule, mais cette amalgamation présente des avantages bien nets.

Le même communiqué expose ensuite la nécessité d'une bonne chambre de maturation. Voici ce qu'il dit à ce sujet et à propos de l'équipement des fabriques:

"Ce ne sont pas seulement les hautes températures de l'été cependant qui ont fait tort à la quantité du fromage canadien mais aussi les températures trop basses des chambres de maturation pendant le commencement du printemps et la fin de l'automne. La bonne construction isolante des chambres de maturation qui est nécessaire pour régler la température pendant les cha-

leurs, est tout aussi utile pour maintenir la température au point voulu pendant la saison de l'année où la température extérieure est trop basse pour la bonne maturation. Quand la chambre de maturation est bien isolée, il est beaucoup plus facile de la tenir à une température suffisante pendant les temps froids.

Pour obtenir l'aide offerte pour l'amélioration des chambres de maturation existantes, il est probable qu'il sera nécessaire d'installer suffisamment de rayons pour loger tous les fromages fabriqués pendant dix-sept jours de la saison de plus forte production, et la chambre de maturation devrait être assez grande pour que l'on puisse emboîter et empiler dans la chambre même le nombre de fromages fabriqués pendant une semaine de la saison de plus forte production".

"Quelque 24 pour cent des presses dans les fromageries de l'Ontario et du Québec sont faites pour produire des fromages d'un diamètre dépassant quinze pouces, et les fromages de ce diamètre ne sont pas aussi bien vus au Royaume-Uni que les fromages dont le diamètre ne dépasse pas quinze pouces. On compte que dans quelque temps, disons dans deux ou trois ans, on exigera que les presses soient standardisées de façon à produire des fromages d'un diamètre ne dépassant pas quinze pouces. La loi pourvoit à une moitié du coût du changement des presses de quinze pouces et demi ou de seize pouces, à quinze pouces et d'une moitié du coût des nouveaux moules pour remplacer ceux qui sont employés actuellement et qui ont plus de quinze pouces de diamètre.

Le diamètre mesuré des moules à fromage est le diamètre à une hauteur de douze pouces à partir de la base du moule".

Ces notes parlent par elles-mêmes. Ce qu'il faut retenir, c'est que le gouvernement fédéral accorde des subventions aux fromageries. Les producteurs obtiendront d'Ottawa tous les renseignements nécessaires, qu'ils profitent des octrois actuellement en vigueur et qu'ils modernisent leurs établissements. Leur propre intérêt le leur commande de façon pressante.

D. B.



Son Excellence Monseigneur Joseph-Aldée Desmarais qui, d'auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, devient le premier évêque du nouveau diocèse d'Amos.

Notes brèves et commentaires

La fromagerie

Si la fromagerie n'est pas en bon état, si la chambre de maturation laisse à désirer, si l'aménagement a trop vieilli, en un mot, si le temps est venu de reconstruire ou d'apporter quelques améliorations, il vaut mieux ne pas tarder et plutôt tirer parti des octrois offerts par le ministère fédéral de l'Agriculture. Le plus souvent, c'est le Québec qui reçoit le moins du gouvernement d'Ottawa. Nous voudrions que les fromagers de chez nous fassent exception. Qu'ils se renseignent sur les octrois du gouvernement fédéral et sur les conditions qu'ils doivent remplir. Ils n'auront pas de meilleure occasion de faire subir à l'immeuble ou à l'outillage une restauration longtemps désirée.

Du houblon...

On nous annonce que la province de Québec produira bientôt du houblon et des vins. Des expériences se poursuivent, en effet, dans les comtés de Châteauguay, Roulanges et Huntingdon. Le houblon vient bien dans les paroisses de Cazaville et de St-Polycarpe et la vigne s'acclimatise rapidement dans Châteauguay. On soutient que ces cultures réussiront tout aussi bien chez nous qu'ailleurs. Tant mieux! Soyons optimistes!

A Oka

Les éleveurs d'Holstein de la province seront demain à Oka. C'est là que se tient cette année leur pique-nique annuel. Ils y prendront une récréation éducative ou ils s'instruiront en se récréant. Encore une fois l'utile se mêlera à l'agréable... Les nains de Blanche-Neige appelaient ça "siffler en travaillant".

Du lait pur

Le Ministère fédéral de l'Agriculture vient d'éditer une brochure sur la production du lait. Elle indique ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Il y a des méthodes qui donnent du lait propre et d'autres qui donnent du lait impropre. Il s'agit de connaître les bonnes. On obtient cette brochure et d'autres qui donnent du lait propre" du Service de Publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

D. B.



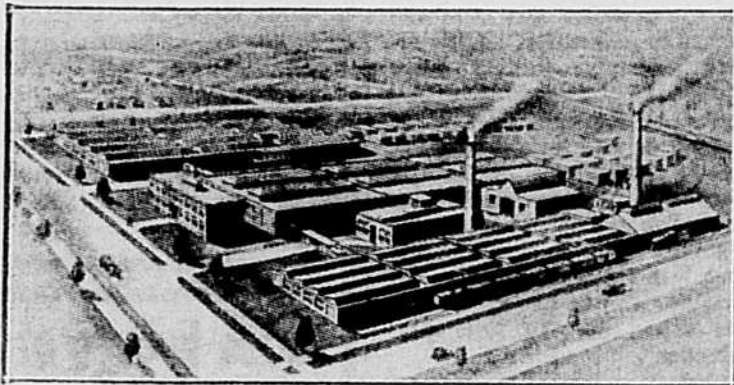
Histoire sans AUTRE parole...

La machine au service de l'industrie laitière

L'écrémeuse De Laval

Vous souvenez-vous du temps où la nature elle-même se chargeait du soin de l'écraime? On laissait le lait reposer dans les "terrines" et le temps se chargeait d'amener la crème à la surface. Il restait ensuite à la recueillir à la cuiller et à faire la brassée de beurre dans l'antique baratte...

crémeuse centrifuge De Laval. D'année en année, il apportait des améliorations à une machine dont le nom est connu partout dans le monde agricole. Par ses recherches constantes et son travail consciencieux, il inaugurait une tradition qui s'est maintenue dans la



● Cette vignette représente la manufacture De Laval à Peterborough, Ontario. C'est la plus grosse fabrique du genre dans tout l'Empire britannique.

La machine a eu raison des habitudes anciennes. Aujourd'hui dès que la dernière vache est traitée, le lait passe dans l'écrémeuse et, en l'espace de quelques minutes, est accompli un travail qui durait autrefois deux ou trois jours.

Naturellement on s'est habitué à l'écrémeuse et on imagine mal une laiterie qui en est dépourvue. C'est la première assistance du producteur laitier.

La perfection de la machine ne s'est pas, cependant, achevée en un jour. Il a fallu plus d'un demi-siècle de labeur patient pour mettre à point les rapides machines qui savent si bien séparer lait et crème.

Au nombre des pionniers et des inventeurs qui ont fourni au cultivateur une machine devenue indispensable, il faut citer particulièrement Carl Patrick de Laval. Dès 1878, ce savant suédois d'origine française obtenait un brevet pour l'é-

compagnie qui porte son nom.

L'invention du Dr De Laval a renouvelé l'industrie laitière et a fortement contribué à faire d'elle l'importante branche de l'Agriculture qu'elle est maintenant devenue. Depuis 60 ans, l'écrémeuse qu'il a créée a été la compagne du cultivateur progressif. Elle a fait face à la concurrence en s'améliorant sans cesse et il faut citer le fait remarquable que plus de 6,000,000 de machines ont été vendues dans le monde entier.

Dans le même temps, on a pu compter 375 nouvelles marques de fabrication ou plus. Quelques-unes existent encore, mais le plus grand nombre a disparu.

La valeur de l'écrémeuse de Laval tient en quelques mots: écrémeage complet, fonctionnement rapide, nettoyage hygiénique, roulement facile, coût peu élevé, etc.

Le secret du succès et de la durée n'est pas ailleurs.

LE FONDATEUR

Carl-Gustaf-Patrik De Laval naquit en Suède dans la province de Dalecarlia le 9 mai 1845. Ses ancêtres étaient d'origine française. Il mourut en février 1913 après une vie bien remplie.

En 1878, il inventait la première écrémeuse à fonctionnement continu. Cette invention fut le point de départ des développements de l'industrie laitière moderne à laquelle elle apportait le plus serviable concours.



De bonne heure, le Dr De Laval s'était aussi appliqué à la fabrication de machines à traire et, en 1894, il se faisait concéder des brevets pour sa première trayeuse mécanique. Celle-ci pouvait traire les vaches, mais elle pouvait difficilement être mise sur les marchés. Néanmoins, la contribution du Dr De Laval à la fabrication des trayeuses reste importante et il a inauguré les recherches qui ont abouti à la fabrication de l'actuelle trayeuse De Laval.

De Laval fut un inventeur de génie et, parmi ses autres contributions à la science, il faut citer encore l'engin muni de turbines à vapeur.

La trayeuse De Laval

Le meilleur fermier n'a que deux mains et, au moment de la traite des vaches, il ne peut faire mieux que de presser deux trayons à la fois. La trayeuse mécanique, elle, procède quatre par quatre. Elle est d'invention relativement moderne et se répand de plus en plus.

Il a fallu pas mal de temps pour mettre au point une machine qui saurait, sans blesser l'animal comme sans nuire à sa santé, remplacer le fermier ou ses aides dans la traite des vaches. Le Dr De Laval avait inventé une trayeuse et il obtint un brevet en 1894.

Son plan ne manquait pas d'ingéniosité. Il consistait à fabriquer une machine pour imiter et remplacer la pression des mains humaines sur les trayons de la vache. On conçoit que la difficulté était surtout dans l'exécution. La trayeuse construite avait des bras mus mécaniquement. Elle pouvait accomplir le travail

qu'on attendait d'elle. Par contre, elle ne pouvait guère être mise sur le marché.

Des recherches furent poursuivies un peu partout. Divers procédés furent successivement expérimentés. On estime que, de 1894 à 1918, 19 modèles différents de trayeuses furent créés. La trayeuse De Laval actuelle a mis à profit toutes les expériences et son utilisation pratique ne fait plus de doute maintenant.

Cette machine donne satisfaction à des milliers de fermiers dont elle épargne le temps précieux. C'est l'une des trayeuses les plus employées. On soutient qu'elle réduit le coût de production du lait qu'elle empêche toute déperdition et que le beurre produit est de meilleure qualité. Ceux qui s'en servent disent volontiers qu'il "n'y a pas plus de raison de traire une vache à la main que de faucher le foin à la petite faux".

Notes horticoles

CHOUX D'HIVER ET CHOUX FLEUR D'AUTOMNE

Ces plantations peuvent se faire jusqu'au 25 juin, dans une terre fertile, fraîche et profonde.

Engrais de ferme — 15 tonnes et plus à l'arpent (bon fumier) enfoui par un profond labour.

Engrais chimiques — Au moment de la plantation, enfouissez à l'arpent 800 à 1000 lbs de 4-8-10, disquez et hersez profondément le sol pour bien enterrer les engrais chimiques.

Billons — (rang) Tracez avec la charrue à billons à tous les 3 pds, des billons d'environ 8 pouces de hauteur; passez par la suite un léger rouleau ou casse-motte pour raffermir la terre et conserver sa fraîcheur.

Plantation — Plantez autant que possible par un temps frais et couvert, choisissez des plants robustes sans racines oïres. Quelques heures avant l'arrachage, arrosez fortement les jeunes plants: que vous planterez à l'aide du plantoir (cheville en bois) à une distance de 20 à 24 pouces.

Entretien — Aussitôt après la plantation, commencez les binages au sarcler à cheval et à la grappe; traitez les plants au bichlorure de mercure contre la teigne du chou (voir instructions, carte Service de la Protection des Plantes).

3e TAILLE DU MELON

Taille — La 3ième taille se pratique de la même façon que la deuxième: à trois ou quatre feuilles (taille courte) pour les variétés de gros fruits; et à six feuilles (taille longue) pour les variétés de petits fruits.

Entretien — Ne travailler jamais les cultures de melons pendant les très grandes chaleurs, c'est-à-dire au grand soleil. Ce travail doit se faire, de préférence, vers la fin de l'après-midi.

Aération et fécondation — Pour empêcher le "coulage" et faciliter la pollinisation, on ne négligera pas, durant les journées chaudes (légèrement venteuses) d'enlever complètement les chassés pendant une couple d'heures par jour. Ceci donnera accès aux abeilles et aux autres agents et favorisera la pollinisation.

Arrosages — Arrosez durant les grandes sécheresses, ou encore ouvrez les chassés par une pluie chaude; utilisez un arrosoir à jets fins, afin de ne pas mouiller le coeur du plant. Il vaut mieux arroser moins souvent, mais copieusement chaque fois.

Omer VAN,
Nieuvenhove,
Ins. Horticole.

Service de la Protection des Plantes

Que faire au verger ?

4e ARROSAGE REGULIER (petite pomme)

Malgré une température plutôt fraîche, grâce aux pluies récentes, la végétation progresse rapidement, voilà pourquoi il ne faut pas trop s'étonner si les arrosages recommandés se succèdent à des intervalles plus rapprochés que d'habitude. Pour qu'il produise tous ses bons effets, le présent traitement doit être fait avant que le calice se soit complètement fermé.

Mélange à employer — Un gallon de bouillie soufrée dans 40 gallons d'eau, puis on ajoute à la bouillie 1½ livre d'arséniate de chaux. Il est probable que les pucerons feront leur apparition bientôt; si vous constatez leur présence, ajoutez ½ chopine de sulfate de nicotine par 40 gallons de solution.

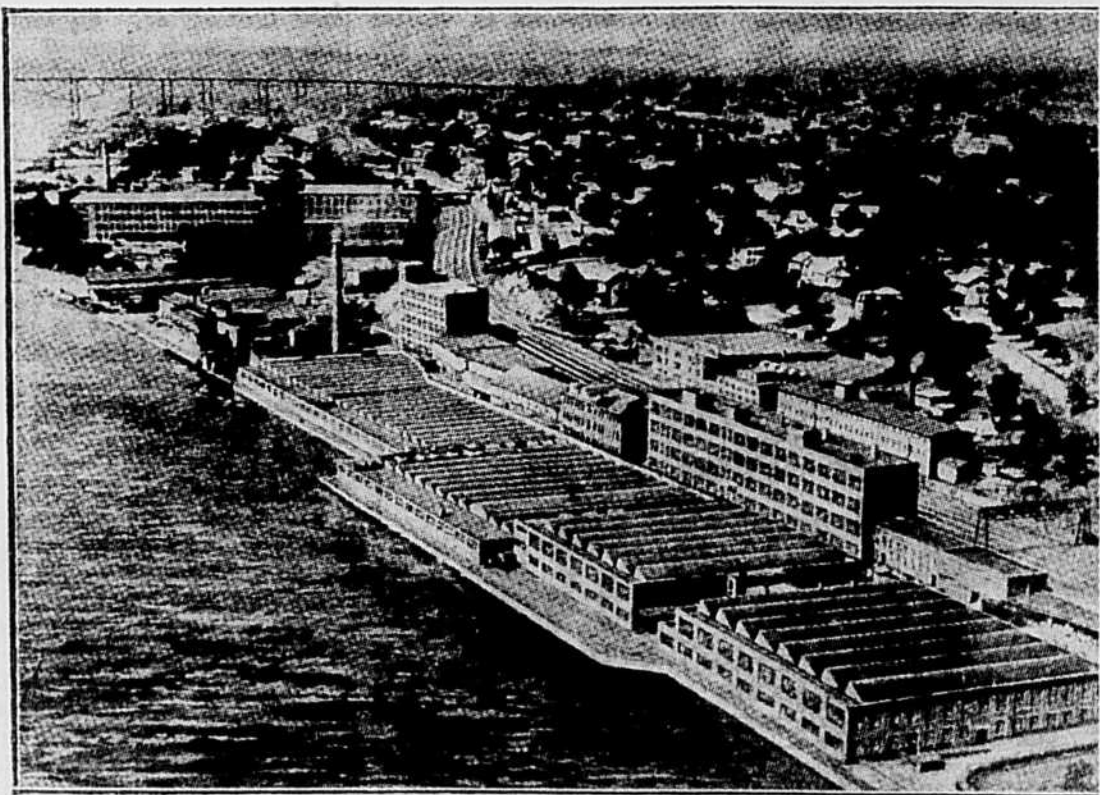
Remarques — Le but de cet arrosage empoisonné est de détruire les chenilles vertes, la pyrale et surtout de prévenir la tavelure.

N'oubliez pas que ce traitement est un des plus importants, sinon le plus important de la saison, voilà pourquoi vous devez autant que possible le faire en temps opportun et avec beaucoup de soin. C'est en effet le moment où la tavelure se propage le plus facilement surtout après une pluie et quelques jours de temps couvert.

Paul CARPENTIER,
agronome spécial.

Excellentes relations commerciales

M. L.-L. Lawler, agent général du Canadien National à Singapour qui est de passage à Montréal, en congé, dit que le commerce entre le Canada et l'Extrême Orient se maintient bien et que le Canadien National fait sa part pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays.



● La manufacture De Laval, à Poughkeepsie, New-York, couvre une superficie de 15 acres. C'est l'usine la plus considérable et la mieux outillée du monde entier.

Dieu ne refuse rien au travail.

L'argent se fait rare ! Pourtant il a été émis, en 1938, 75,151 permis d'automobiles de plus que l'année précédente au Canada. Le nombre total de permis octroyés cette même année s'est élevé à 1,394,853. Compte tenu de la population canadienne, cela représente une voiture par 10 personnes. Si nos renseignements sont de bonne source, il y a une voiture automobile par cinq personnes aux Etats-Unis. Mais il faut tout dire, outre-quarante-cinquième on les paie beaucoup moins cher, permis et voitures.

On estime à cent millions de livres la récolte canadienne de tabac pour l'année 1938. On prétend que c'est une des plus fortes récoltes obtenues depuis longtemps.

Le jeune cheval bien dompté et bien montré a toujours l'avantage sur ceux qui ne le sont pas. Les observateurs aux expositions constatent bien ce fait. Aussi bien remarquent-ils que l'exposant qui tente sa chance avec des chevaux qui ne sont pas sains fait rarement fortune aux expositions. Les juges ont l'habitude de découvrir assez vite chez un cheval ce qui fait défaut. Pour employer une expression assez populaire, il est difficile de leur passer un "sapin".

Lundi dernier, chez M. Art.-G. Beauregard, de North Stukely, les membres du cercle local d'éleveurs de bovins Canadiens ont tenu une intéressante assemblée. Le but de cette réunion était de réorganiser le club. Il a lieu d'espérer que les résultats de ce contact des éleveurs avec les officiers de la société aura pour effet de donner une impulsion plus forte à l'expansion d'une race bovine particulièrement bien adaptée à ce district où l'on trouve des troupeaux souches de bonne qualité.

"N'est pas perdu le temps que vous consacrez à faucher les herbes nuisibles le long des routes, des fossés et des clôtures". C'est à peu près le langage que doit tenir en ce moment l'inspecteur municipal de mauvaises herbes bien au fait des devoirs que lui impose sa charge.

Et celui-ci ne manquera pas de vous conseiller de faucher votre foin avant que les herbes nuisibles mûrissent leurs graines. C'est un moyen à votre disposition pour récolter de plus riches fourrages puis d'enrayer l'effroyable multiplication des herbes malsaines qui envahissent les champs.

Si pour des motifs quelconques vous êtes dans le cas de garder vos porcs à la porcherie, veillez à ce que celle-ci soit toujours propre et bien ventilée. C'est souvent à la saleté et à l'insalubrité des locaux que sont dus les maux qui atteignent les cochons. La propreté est, pour l'espèce porcine, tout aussi utile que pour les autres animaux de la ferme.

D'après le bulletin publié le 17 juin sur l'état des récoltes et des fléaux agricoles par la section de l'agriculture au Bureau de la Statistique provinciale, à cette date, il y a donc une dizaine de jours, on commençait à voir des plants de moutarde dans les champs. C'est dire que bientôt la floraison sera complète. Rappelons que les arrosages au sulfate de cuivre détruisent efficacement les plants de moutarde sans affecter les céréales.

Plusieurs cultivateurs, producteurs de semences en particulier, traitent ainsi leurs champs. Ils sont d'avis que la destruction de la moutarde est une affaire payante.

Le mouton Oxford Down

Il y a quelques mois, en Angleterre, les éleveurs de moutons Oxford Down ont célébré pompeusement le jubilé de leur association. Cette race fut fondée, lisons-nous dans la revue "The New Zealand Farmer", en 1830, par le croisement d'un bélier Cotswold avec une brebis Hampshire Down.

Cette nouvelle race ovine fit son apparition aux expositions anglaises vers 1853. Pour plusieurs années le mouton Oxford Down fut le favori en Ecosse. Il compte aussi chez nous des fervents par centaines car il est très populaire au Canada. C'est un excellent producteur de viande, très lourd; sa laine est longue de 3 à 5 pouces. C'est au surplus un mouton précoce et qui engraisse bien.

L'Institut des recherches scientifiques du gouvernement soviétique a découvert un procédé pour immuniser les tissus de laine contre les ravages des mites. Ce procédé consiste à saturer la laine d'un composé de fluorures lorsque celle-ci est lavée ou

Docteur ès sciences horticoles



M. Léopold Bourke, E.A., B.S.A., technicien du service provincial de l'Horticulture, vient d'obtenir, avec distinction, de la Faculté agricole de l'Université de Cornell, aux Etats-Unis, le titre de docteur ès-sciences horticoles.

C'est le premier Canadien français, boursier du gouvernement provincial (ministère de l'Agriculture), titulaire d'un doctorat en horticulture décerné par cette université américaine.

Le nouveau docteur est le fils de M. Hubert Bourke, de Bonaventure. Il fit ses études primaires à l'école paroissiale; son cours classique au collège St-Alexandre, de Ironside près de Hull et ses études agronomiques à l'Ecole supérieure d'Agriculture, de Ste-Anne de la Pocatière où il obtint son baccalauréat ès-sciences agricoles.

Après avoir complété ses études agronomiques par un stage de deux années au collège Macdonald, où il fut fait Maître ès-sciences, M. Bourke, titulaire d'une bourse offerte par le ministère de l'Agriculture, se rendit à Ithaca, N. Y., poursuivre ses études horticoles avec le grand succès qui lui est échu ces jours derniers.

M. Léopold Bourke fait partie du personnel de techniciens du service de l'Horticulture. Ses vastes connaissances scientifiques lui permettront de rendre d'innombrables services aux agriculteurs engagés dans l'une des plus importantes branches de l'Agriculture du Québec.

Nos félicitations au Dr Bourke et nos meilleurs souhaits de succès dans l'exercice de sa profession.

teinte. On dit que l'effet de cette solution n'affecte en rien la qualité du produit.

Il s'élève beaucoup de moutons en Australie et les cultivateurs, par là comme chez nous, ont recours à diverses mesures administratives afin d'améliorer la qualité des produits de leur élevage. Dans le but d'accroître le poids et la qualité des agneaux de marché pour l'exportation, un organisme australien appelé "Australian Meat Board" a présenté une requête au Conseil d'Agriculture de ce pays le priant de décréter l'octroi de permis de vente aux éleveurs de béliers de races pures et la prohibition de la vente de mâles reproducteurs provenant de troupeaux non enregistrés.

Les primes à Montréal et à Québec

A cause des changements subits de la température, les producteurs de fraises de la région de Montréal sont d'avis que cette récolte ne sera pas aussi forte que celle que l'on anticipait. Dans quelques endroits, celle-ci sera diminuée d'un tiers.

A Québec, on nous promet des fraises de l'Île d'Orléans vers les premiers jours de juillet. Dans le district de Québec, comme à l'Île, la récolte promet bien, mais le temps froid retarde la maturation. Mais cette année tout souffre un peu de retard quoique, d'une manière générale, les récoltes soient prometteuses.

Un rapport publié par la section des marchés du Service de l'Horticulture, à Montréal, dit que la pluie de vendredi dernier aidera grandement aux produits de pleine terre et surtout aux fraises.

Les premiers pois de la région de Montréal, dit le même bulletin, sont attendus au commencement de la semaine prochaine. On prévoit même un approvisionnement assez abondant pour les derniers jours de la semaine. On cueillera également des fèves vers la deuxième semaine de juillet. Les premières pommes de terre sont attendues vers la deuxième semaine de juillet.

Production du beurre et du fromage

La fabrication canadienne du beurre de crème-rie accuse une diminution de 5.5 p.c. durant le mois de mai comparativement au mois correspondant de l'année dernière. Dans la province de Québec, cette diminution atteint 14.4 p.c., la production totale ayant été de 7,802,788 livres à rapprocher de 9,115,387 livres en mai 1938. A l'item fromage, diminution également de 6 p.c. pour tout le Canada sur mai 1938. Dans le Québec il s'est fabriqué 1,515,257 lbs soit 8.6 p.c. de moins que durant le mois correspondant de 1938.

En fait la production du lait sur les fermes s'est trouvée un peu réduite à la suite de l'insuffisance des fourrages en avril et au début du mois de mai. La production de lait par vache a baissé légèrement au-dessous de celle de l'année dernière. Les perspectives du mois de juin sont meilleures; et bien qu'il y ait indication de quelque réaction à l'industrie laitière par le fait de la réduction du nombre de vaches en lactation et des ventes moins nombreuses aux fabriques, on croit que l'amélioration des pâturages placera la production du lait en juin très peu en dessous de celle de juin 1938.

Durant le mois d'avril il a été consommé 18,400,000 livres de beurre, soit 10 p.c. de plus que durant le mois d'avril de 1938.

La saison des réunions agricoles champêtres

Juin et juillet sont les mois consacrés aux journées agricoles champêtres. Cette semaine se tiennent presque simultanément les pique-niques suivants: mercredi, à Lennoxville, à la station expérimentale, celui des éleveurs de bovins de boucherie. A Les Cèdres, sur la ferme Bissonnette, réunion des éleveurs de bétail Ayrshire du district Vaudreuil-Soulanges.

Le 27, à St-Hyacinthe, sur la ferme de l'Ecole de Laiterie provinciale, grande assemblée régionale des éleveurs de bétail Canadien, puis jeudi, à Oka, sur la ferme de l'Institut agricole, réunion des favoris du bétail Noir et Blanc.

Pour qui les fréquentent avec le désir et la volonté d'apprendre à maîtriser les problèmes qui se posent dans une entreprise d'élevage, ces journées sont d'une utilité incontestable. C'est un défaut chez nous, dit-on, de ne parler que trop rarement des choses de l'agriculture. C'est pourtant beaucoup plus l'affaire des cultivateurs que celle des personnes engagées dans les autres activités de notre vie économique.

Il est une de ces journées agricoles qui suscite un intérêt particulier, celle des éleveurs de bovins de boucherie à Lennoxville. C'est la première fois que les membres de cette association provinciale se réunissent depuis la fondation de ce groupement l'automne dernier, à l'occasion de l'Exposition d'hiver de Sherbrooke. Rien n'a été ménagé pour bien renseigner les cultivateurs sur les avantages et les aléas que présente cet élevage particulier.

L'élevage du boeuf de boucherie fut en honneur autrefois dans plusieurs régions de notre province. Dans la majorité de ces districts l'industrie laitière a été substituée à l'engraissement des bovins, sauf dans les Cantons de l'Est où se trouvent le noyau des éleveurs et des embaucheurs d'animaux d'engrais.

Aujourd'hui, par l'intermédiaire de l'Association provinciale, on entend encourager cette industrie, en promouvoir les intérêts en tentant de la faire revivre dans certaines régions où elle apporterait un bon revenu aux cultivateurs, principalement là où l'on dispose de gros fourrages en quantité que l'on ne peut écouler facilement. C'est un travail de haute portée économique qu'entreprend l'Association des Eleveurs de bovins de boucherie, avec le concours du service provincial de l'Industrie animale. Mais avec du temps, de bonnes méthodes d'élevage, des cultivateurs ambitieux ne peut-on pas espérer voir un jour le bouvillon du Québec être l'objet de la réclame du commerce des viandes à la place du "steer" de l'Ouest que nos bouchers savent si bien mettre en relief en ce moment?

F. F.

Etat des cultures et des fléaux agricoles

Nous lisons ce qui suit d'un rapport émanant de la section agricole du bureau de la statistique provinciale :

*L'apparence générale des cultures est bonne dans toute la province. Dans les prairies et les luzernières, l'herbe est en abondance et tout promet une abondante récolte de fourrages. Le bétail laitier s'améliore et la production laitière a atteint un niveau normal pour cette époque de la saison.

La végétation est rapide pour ce qui est des cultures maraichères, et les producteurs apportent déjà de belles primeurs sur les marchés locaux. Dans les vergers et les plantations de petits fruits, la floraison a été abondante et l'apparence est bonne.

LES FLEAUX AGRICOLES

Grâce à la bienveillante collaboration du service de la protection des plantes, nous pouvons donner un

Extraordinaire performance

DE LA VACHE ARYSHIRE
Championne du monde
"MACDONALD DOROTHY"

Complétant, le 15 juin courant, sa dixième période de lactation à l'âge de 16 ans, 195 jours, Macdonald Dorothy, vedette du troupeau ayrshire du collège Macdonald, à Ste-Anne de Bellevue, ne conquiert pas seulement le titre de championne du monde de sa race, mais elle bat le record de sa plus proche rivale par 722 livres de lait.

"Macdonald Dorothy" est née le 4 décembre 1922, à la ferme du collège agricole Macdonald où elle est toujours demeurée. Durant sa dernière lactation sous record officiel, elle a produit 17.915 livres de lait, titrant 4.78 p. c. soit 857 livres de gras de beurre en 365 jours, ce qui porte à son crédit un rendement global de 171.996 lbs de lait ou 7.309 lbs de matières grasses en dix lactations ou 3629 jours.

A noter que le record extraordinaire de cette vache, à 16 ans, est le plus haut qui ait été enregistré de toute époque par une vache de cet âge de quelque race laitière connue dans l'univers. Lorsqu'au 15 juin courant, notre championne terminait sa dixième lactation elle donnait encore 45 livres de lait par jour.

Au nombre des animaux issus de cette championne mondiale, vedette du troupeau de la ferme de l'Ecole Macdonald, figure Macdonald Renner rangé parmi les meilleurs reproducteurs de race Ayrshire, deux fils inscrits à l'enregistrement supérieur et deux filles inscrites au Livre d'Or avec de remarquables records de production.

aperçu sommaire du développement des mauvaises herbes, des maladies et des insectes. Vu le retard de la végétation et la température qui s'est maintenue assez froide, le développement des insectes et des maladies végétales n'a pas trop causé d'inquiétudes. Dans les jar-

Au 17 juin courant

dins et les cultures maraichères les vers gris et les altises, de même que la teigne du chou et celle de l'oignon tiennent les producteurs en alerte.

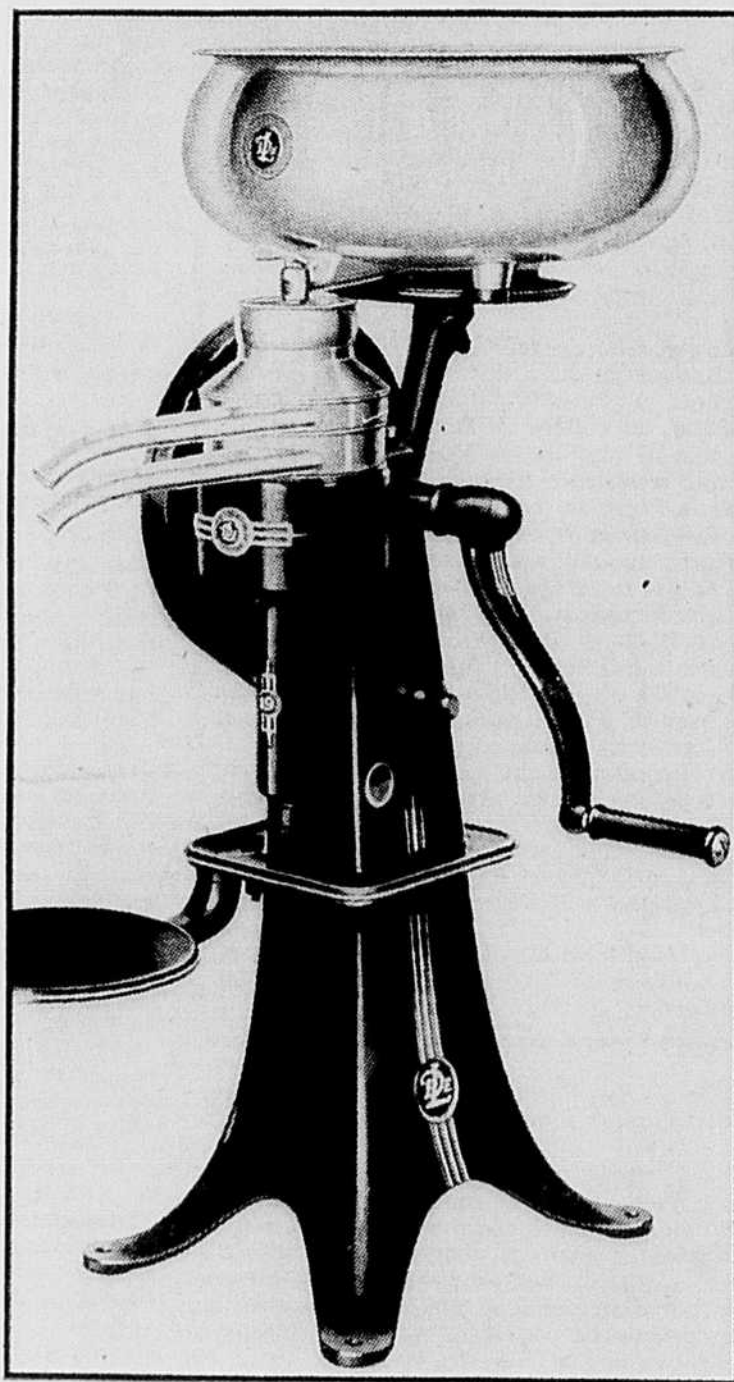
Par ailleurs on signale la présence de chenilles à ténie des sauterelles et des hannetons dans les endroits où ces derniers sont adultes cette année.

Peu de maladies végétales ont attiré l'attention jusqu'ici si ce n'est la tavelure

de la pomme remarquée au début de son développement dans la région de Montréal et dans celle de Sherbrooke. Dans les champs de grains on commence à voir des fleurs de moutarde, ce qui veut dire que la floraison générale aura lieu d'ici à une dizaine de jours.

**FAITES PLUS D'ARGENT
AVEC VOTRE LAIT**

Essayez une



DE LAVAL
PENDANT UNE SEMAINE

Maintenant, chaque cultivateur peut se procurer une nouvelle écrémeuse DE LAVAL et s'en servir pendant une semaine. Vous n'avez qu'à demander à votre vendeur DE LAVAL de vous en prêter une; il est autorisé à le faire. Vous pourrez vous en servir à votre guise. Vous n'avez pas un sou à déboursier et aucun engagement à prendre, pour essayer une DE LAVAL.

Faites plus d'argent

La nouvelle écrémeuse DE LAVAL vous fera faire plus d'argent avec votre lait parce qu'elle extrait plus de crème de la même quantité de lait que n'importe quelle autre écrémeuse... Elle écrème mieux et plus facilement... Elle est facile d'entretien... La rouille et la corrosion ne peuvent pas attaquer ses parties vitales... Elle est toujours propre, toujours reluisante... De plus, ELLE SE PAYE D'ELLE-MEME... Pour vous en convaincre, essayez une nouvelle écrémeuse DE LAVAL pendant une semaine. Si, au bout d'une semaine, votre nouvelle écrémeuse DE LAVAL ne vous donne pas un surplus de crème suffisant pour qu'elle se paye d'elle-même, remettez-la à notre vendeur. Pas un sou à déboursier, aucun engagement à prendre !

Ecrivez-nous

Si vous ne connaissez pas votre vendeur DE LAVAL, écrivez-nous. Si vous le connaissez, voyez-le et demandez-lui de vous prêter une nouvelle écrémeuse DE LAVAL pendant une semaine. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.



Le nouvel AGENDA 1939 DE LAVAL est offert gratuitement à chacun des membres d'une famille agricole possédant une ou plusieurs vaches. Ce nouvel AGENDA de 146 pages mesure 3 pouces de largeur par 4 de hauteur. Il se place facilement dans sa poche. Il est entièrement en français. Il contient une foule de renseignements pratiques, un calendrier pour prendre des notes au jour le jour, un système de comptabilité pour tenir compte de vos recettes et vos dépenses, etc. Cet AGENDA 1939 DE LAVAL vous est offert gratuitement. Demandez-le à votre vendeur DE LAVAL ou écrivez-nous.



LA COMPAGNIE DE LAVAL LIMITEE
135 rue St-Pierre, Dépt. - T
Montréal

Les Glaneuses

Instructions

Aux fermières du diocèse de Mont-Laurier au sujet de la journée diocésaine d'étude du 30 août 1939.

Depuis quinze jours, j'ai eu le plaisir de visiter 10 cercles dans la région de la Rouge. Je suis très heureux de constater un enthousiasme de bon aloi chez nos fermières actives. Certes la JOURNÉE d'océsaine d'ETUDE, fixée au 30 AOUT, est un véritable stimulant qui dépasse mes prévisions et, si j'en juge par la préparation, cette journée d'étude fera époque historique dans le diocèse. Les dames fermières seront à l'honneur et, par leur exemple entraînant, elles prêcheront la COOPERATION.

Par la présente, je donne avis aux dames secrétaires de tous les cercles du diocèse de bien vouloir recueillir la liste complète des exhibits de l'exposition régionale selon le programme et de s'assurer dès maintenant des 10 exhibits qui seront adressés à madame J.-O. Moquin lundi le 28 août. Tous les cercles sont invités à prendre une part active à cette exposition diocésaine.

Je me permets de faire adresser à chaque secrétaire des livrets de billets, de tirage populaire et je demande aux dames secrétaires de bien vouloir en organiser la vente dans leur cercle respectif. Il est entendu que 25% de la somme recueillie reste à la caisse du cercle local pour payer les dépenses occasionnées par la journée d'étude. Chaque cercle devra envoyer deux déléguées officielles. Suivez attentivement la "Terre de Chez Nous".

Donat DUMOUCHEL,
ptre, aumônier.

Abonnez vos amis à "LA TERRE DE CHEZ NOUS". Vous leur rendrez un service dont vous profiterez vous-mêmes.



Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D.-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtes, au dos et à l'abdomen de tous les maux inhérents aux périodes de la vie et de tous les maux de même genre. Toute femme ou fille souffrante, qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY" pourra jour du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

Vendus partout par les principaux pharmaciens
MME LYDIA W. LADD. (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO



● La photographie représente un groupe de dames et jeunes filles qui appartiennent au cercle des fermières de Bouchette.

Le nid abattu...

J'ai vu sur mon chemin, abattu par l'orage,
Un pauvre petit nid vide de ses amours !
D'un coup d'aile le sort avait détruit l'ouvrage
Qui disait les labeurs, les efforts de longs jours !

Sans hôtes, sans chansons, déserté pour toujours,
Le pauvre nid gisait, gémissant sous l'outrage,
Et malgré moi, des pleurs ont mouillé mon visage
En voyant du destin les trop cruels retours !...

L'amour avait construit la coquette demeure...
Mais il faut qu'ici bas tout s'écroule et tout meure !
Le nid perd ses oiseaux, la rose ses parfums...

Le temps est une tombe en laquelle tout sombre...
Après l'éclat du jour, la tristesse de l'ombre
S'étend sur nos foyers et nos amours défunts !

A.-B. TRESCHATEL.

L'éducation des enfants

Oserons-nous dire que les parents, même les papas, n'osent plus faire usage de leur autorité

Nous suivons en cela les idées courantes. Depuis que J.-J. Rousseau a répandu sa doctrine de la bonté native de l'homme et préconisé un système d'éducation qui laisse un vaste champ à la liberté de l'enfant : depuis la mise en circulation des théories communistes et anarchistes, les droits du père dans la famille n'ont plus la cote. Tolstoï, ancêtre indéniable des révolutionnaires de Moscou, n'écrivait-il pas : "Le temps viendra où l'on comprendra que toutes les autorités sont

inutiles et où on leur dira posément et sans colère : Ne nous importunez pas, laissez-nous la paix, de grâce."

Beaucoup de braves gens n'ont aucune lumière en matière d'éducation.

Ils sont entrés tout jeunes dans le mariage : ils sont devenus chefs de famille sans y avoir trop réfléchi, sans que personne les ait jamais initiés aux graves devoirs qu'ils ont ainsi assumés, et les voilà tout désarmés quand il s'agit de savoir quelle conduite adopter à l'égard des premières bouderies ou des premières indocilités de bébé qui a enfilé sa première culotte.

D'autres sont tout à fait indifférents aux faits et gestes des marmots. C'est l'affaire des femmes, pensent-ils, qu'ils se débrouillent. Lorsque l'âge scolaire arrive, on met le gaminet à l'école ou au pensionnat. L'instituteur ou le professeur sauront ce qu'ils ont à faire. On se décharge sur eux de tout le tracé de la bonne direction des enfants.

Plus souvent, on répugne à commander, plus encore à sévir. N'est-ce pas qu'on aurait peur de perdre l'affection, la sympathie, la risette du moutard mécontent ?

Ou bien, il n'y a pas d'accord sur le chapitre de l'é-

Une exposition scolaire

J'ai eu le plaisir de visiter tout dernièrement, une exposition scolaire, et j'y ai vu des choses... beaucoup de choses !

Il faut dire que j'étais en excellente compagnie et que j'ai eu loisir de questionner à mon goût : âgés, des élèves, année du cours, temps accordé aux études ménagères, etc.

La section tricot étalait robes, gilets, bonnets... mais il avait fallu commencer par une paire de bas.

Au domaine de la confection : un ensemble de pièces de vêtements utiles, au tissu bien choisi, à la coupe soignée. Chaque élève doit confectionner son patron. Une machine à coudre est la disposition des élèves pendant les heures de couture. Il faut croire que les fillettes ne sont pas trop malheureuses car elles chantent toujours en travaillant.

Il y a aussi un espace réservé aux travaux de fantaisie : rien d'exagéré, encore une fois, tout est de bon goût, bien exécuté, bien présenté.

Avec plaisir, j'ai examiné les travaux de ravaudage, les reprises de tout genre, et je voyais déjà beaucoup de mamans fort contentes de pouvoir compter sur leurs filles pour "bien repriser".

Je songeais à la patience, au dévouement qu'il a fallu dépenser pour enseigner tant de choses à des mains inexpérimentées. L'art culinaire fait aussi partie du programme ménager.

Et je songeais surtout aux futurs foyers, où la mère bénirait les parents qui l'ont placée entre des mains expertes pour parachever instruction et éducation.

Si plus de mamans allaient visiter l'exposition scolaire, je suis sûre qu'elles rêveraient bien vite de doter leurs fillettes de quelques années de couvent !

MARGOT.

Réparations sur la ferme

Les fermes expérimentales fédérales de la Nouvelle-Ecosse ont remplacé et la réparation des publiés des conseils utiles sur le machines après que les axes et les moyeux se sont usés. Sur les machines comme les bineuses ou cultivateurs, les charrues et les chariots où les roues ne fournissent pas d'énergie motrice, il est souvent possible de remplacer ces roues par des roues de vieilles automobiles ou de vieux camions. On peut adapter les moyeux et les essieux en soudant l'essieu à l'axe de la machine ou en soudant ou en boulonnant le moyeu à la roue après avoir fait la coupe et l'ajustage nécessaire. Il est probable que cela coûtera moins cher que si l'on achetait de nouveaux axes ou de nouvelles roues et, dans la plupart des cas, l'ouvrage terminé est plus satisfaisant. Si la roue nécessaire n'est pas trop haute, on pourrait peut-être employer la roue entière de l'automobile ou du camion avec son pneu.

éducation: Le mari voudrait sévir; l'épouse incline à l'indulgence; la répression ou le commandement ne vient pas. Dans ce conflit qui dégenère parfois en dispute aigre-douce, l'enfant tire son épingle du jeu. Avez-vous songé, parents, que ces différends peuvent provoquer dans la jeune âme de dangereuses obscurités ? "Papa dit oui, maman dit non, lequel des deux a raison ?" Il assiste narquois au débat qui met aux prises ses auteurs, et en fin de compte se trouve dispensé d'obéir.

M. l'abbé J. WADOUX.

Chez les fermières de Bouchette

Une réunion du cercle des fermières de Bouchette a été tenue le 8 juin sous la direction de Mme P. Richard, vice-présidente. Les assistantes étaient au nombre d'une trentaine. Rapports et correspondance lus. Mme J. Thérien a donné une démonstration du point de fantaisie. Mme I. Poulin a ensuite communiqué une recette de vin de rhubarbe. Grâce à M. le Dr O.-René de Cotret, nos membres sauront mieux quels sont les soins à donner en cas d'accident avant l'arrivée du médecin. Une causerie sur ce sujet leur a fourni de très utiles renseignements. La lecture pieuse avant été faite par Mme P. Mathieu. Les fermières ont discuté de la date de l'exposition locale avant que la séance s'achève par le chant et la prière habituelle.

Mme Eudore PATRY,
secrétaire

Patron pour chandail

1er rang : A l'endroit.
2e rang : 1 m endr, 1 m envers, répéter tout le rang.
3e rang : A l'endroit.
4e rang : 1 m env, 1 m endr, répéter tout le rang.
Ces 4 rangs forment un patron complet, les répéter autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir la longueur désirée.

La qualité de nos animaux

(Suite et fin)



PRES avoir considéré sommairement, la semaine dernière, la qualité de nos arrivages de veaux et de bêtes à cornes en 1938, ainsi que les exigences de la demande sur le marché, passons maintenant à nos moutons.

Bien que nous ayons rétrogradé depuis dix à douze ans dans l'élevage du mouton, si l'on en juge par la qualité des agneaux expédiés sur le marché, notre situation est encore plus avantageuse que dans le cas des veaux. Le pourcentage des bons agneaux offerts en vente en 1938 était d'à peu près 50%; cependant, il y a tout de même trop d'agneaux communs et d'agneaux entiers qui arrivent sur le marché. Ainsi, en 1938, sur un total de 129,027 sujets produits dans notre province, 65,683 furent classés parmi les bons et les choix; 22,611 figuraient parmi les communs et 23,876 étaient des jeunes bellers. Or, comme les communs et les bellers se sont vendus 2 cts la livre de moins que les bons, nos producteurs ont donc perdu une somme correspondante sur ces deux dernières catégories qui, à elles seules, comptent quelque 46,487 têtes. Si l'on estime la pesanté moyenne de ces agneaux à 70 livres, cela représente donc une perte de \$65,081.-80 pour les cultivateurs du Québec. C'est là un montant imposant qui aurait pu être facilement épargné si seulement on s'était conformé aux exigences du marché.

Pour obtenir le plus haut prix, un agneau doit être bien fini et de bonne conformation, c'est-à-dire de forme rectangulaire avec le dos large et plein, le gigot bien rempli, et peser de 70 à 95 livres. A qualité égale, les sujets pesant 100 livres et plus ont rapporté 1 cent la livre de moins, l'an dernier, que ceux de 70 à 95 livres, uniquement à cause du surplus de poids.

Cette année, certains acheteurs parlent déjà d'imposer un rabais de 1 cent la livre sur les jeunes sujets mâles à partir du 3 juillet prochain jusqu'au 1er octobre, pour ensuite le hausser à 2 cents la livre. Cette "coupe" de 1 cent est certainement prématurée, surtout si l'on considère que les agneaux seront prêts pour le marché environ un mois plus tard que l'an dernier.

De plus, en certains milieux, on préconise d'imposer un rabais de 1 cent la livre sur les agneaux de 90 à 110 livres et de 2 cents la livre sur ceux de 110 livres et plus. Si toutes ces suggestions se réalisent, les "coupes" seront donc plus sévères cette année qu'elles ne l'ont été l'an dernier.

Pour s'éviter des pertes et s'assurer la pleine valeur de leurs agneaux, les cultivateurs feraient bien de les vendre au poids voulu et de les mettre bien à point avant de les expédier sur le marché. Il ne faut jamais négliger de châtrer les sujets mâles, parce qu'autrement on est toujours certain de subir une perte de 2 cents la livre à l'automne.

Notre industrie porcine a fait de grands progrès depuis quelques années. Comme l'attestent les statistiques de la classification pour notre province, de 1933 à 1938, tout en augmentant le nombre des porcs, on améliora la qualité dans une large mesure. Le pourcentage des "selects" et des "bacons" passa, dans ce court laps de temps, de 38% à 65% et celui des catégories inférieures diminua de 58.7% à 32.1%. Il ne faudrait pas s'arrêter en si bon chemin, mais continuer plutôt à perfectionner davantage cette branche importante de notre exploitation agricole. Car si les porcs des catégories inférieures ne représentent plus que 32.1%, ils font tout de même subir une lourde perte aux producteurs, surtout depuis que les acheteurs ont imposé les nouvelles coupes sur les "bouchers", les "lourds" et les "extra lourds".

Il ne faut pas oublier que les prix s'établissent toujours sur la classe des "bacons" et que tout porc qui n'entre pas dans cette classe ou celle des "selects" subit une réduction de \$1.25 par tête pour les "bouchers", de \$2.50 par tête pour les "lourds" et de \$1.50 ou \$2.00 le cent livres pour les "extra lourds", suivant qu'ils pèsent de 270 à 300 livres ou de 300 ou plus. Il est donc très important que les sujets de bonne conformation aient la pesanté requise, c'est-à-dire 180 à 230 livres sur pied ou de 135 à 175 livres abattus. Beaucoup de porcs de bon type et de bon fini sont classés "bouchers" uniquement à cause de leur poids, soit qu'ils pèsent entre 160 et 180 livres, soit entre 235 à 240 livres: ils auraient été "bacons" ou "selects" s'ils avaient eu le poids voulu.

Une autre lacune qu'il faudrait autant que possible combler serait de mieux répartir les expéditions de porcs aux cours à bestiaux. Si l'on considère, par exemple, les arrivages sur le marché au cours de 1938 et même au cours des années précédentes, l'on constate invariablement que lorsque les prix sont élevés, le nombre de porcs offerts en vente est plutôt restreint, et que lorsque les prix sont bas les arrivages sont volumineux. Pour obvier à cette anomalie, il faudrait donc régulariser notre production porcine au cours de l'année au lieu de la concentrer pendant quelques mois seulement comme on le fait actuellement. Par ce moyen, on pourrait empêcher, dans une certaine mesure, les trop grandes fluctuations des prix.

En dernier lieu, il est à conseiller de n'expédier que des animaux de bonne qualité qui répondent bien à la demande du marché. C'est encore le meilleur moyen de s'éviter des ennuis et de se protéger contre certaines pertes dont on entend parler trop souvent à la campagne.

Nous avons maintes fois constaté que ceux qui expédient des animaux de bonne qualité sont toujours satisfaits des remises, tandis que ceux qui ont des sujets de qualité inférieure sont souvent étonnés et parfois même déçus des prix obtenus.

Si, en plus, le cultivateur choisit une méthode de vente qui sait sauvegarder ses intérêts, c'est-à-dire la méthode coopérative, il est assuré d'obtenir pleine valeur pour ses produits et d'en retirer tout le profit possible.

J.-E. BISSON.

ENTREPOTS:
1568, WELLINGTON
4394, ST-AMBROISE

TEL. HARBOUR 4111

COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

130 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL

Liste de prix sujette à changer sans avis, MONTREAL, le 19 juin 1939
net comptant, FAB entrepôts.

	Montréal	Ste-Quebec	Lennoxville
Farine COOPERATIVE 1ère patente, coton 98s	2.10	2.15	2.15
" FEDEREE (pat. choix-pain) coton 98s	0.58	0.60	0.60
" NUTRITION (85% blé entier) 98s	1.85	1.90	1.90
" REVELATION (Pâtisserie) 98s coton	1.85	1.90	1.90
" " " 24s "	0.54	0.55	0.56
" à engrais, choix, jute, 98s	1.20	1.25	1.25
Son de blé, par tonne	22.00	23.00	24.00
Gru rouge	23.00	24.00	25.00
Gru blanc (Middlings) par tonne	25.00	26.00	26.00
Blé moulu fin, le sac	1.15	1.20	1.20
Criblures de blé no 1, moulues fines (très belles)	0.95	1.00	1.00
Criblures moulues, No 2, le sac	0.85	0.90	0.90
Drèche de distillerie (10% gras 29% protéine)	1.35	1.40	1.45
" brasserie, le 100 lbs	1.15	1.20	1.25
Cacao pulvérisé, (pelures de fèves)	1.10	1.20	1.20
Hominin Feed, 100s	1.25	1.30	1.35
Moulée de riz Morimileo, 100s	1.30	1.35	1.40
Moulée de base (4 grains moulus mélangés) le sac	1.25	1.30	1.35
Grains pour volailles COOPERATIVE, sac	1.45	1.50	1.55
" " FEDEREE, sac	1.40	1.45	1.50
Blé no 3 Garnet, nettoyé, 98s	1.05	1.10	1.10
Blé Durum recréblé (volailles) par 98s	1.10	1.15	1.25
Blé d'Inde américain jaune rond, 98s	1.35	1.40	1.45
" africain rond, (très sec) 98s	1.35	1.40	1.45
" cassé et recréblé, 98s	1.45	1.50	1.55
" moulu, 98s	1.42 1/2	1.47 1/2	1.50
Orge moulue fine et pure, ex 3 CW, 98s	1.15	1.20	1.25
" " 5 " 98s	1.10	1.15	1.20
Orge extra no 3 CW, 6 rangs, recréblée, 98s	1.10	1.20	1.25
Avoine no 1 d'alimentation recréblée, 98s	1.15	1.20	1.25
" 3 CW recréblée, 98s	1.20	1.25	1.30
" blanche moulue, fine et pure, 98s	1.25	1.30	1.35
" noire et blanche moulue, 98s	1.00	1.10	1.15
" blanche et noire recréblée, 98s	0.95	1.00	1.05
Sarrasin recréblé en 96s	1.45	1.50	1.55
Germes maltés, 100s	1.05	1.15	1.20
Gruau d'avoine gros ou fin, 80s coton	2.40	2.45	2.50
" " " 20s "	0.75	0.75	0.78
Farine de luzerne, 100s	0.95	1.00	1.05
" feuille de luzerne, 100s	1.35	1.40	1.40
Tourteau de lin, 100s	1.75	1.80	1.85
" coton (qualité Prime) 100s	1.85	1.90	1.95
" fève soya (Stanleys - 4 1/2% gras) 100s	1.75	1.80	1.80
Fèves blanches de choix (en 120s), le minot	1.90	1.95	1.95
Sel fin (usage général) en 100s	0.75	0.80	0.85
" gros Liverpool en 140s (sur quai Montréal)	0.85	1.00	1.10
" " 100s (sur quai Montréal)	0.75	0.80	0.85
Sel gros Liverpool en 50s (sur quai Montréal)	0.45	0.55	0.60
" fin, par 50s	0.45	0.55	0.60
" iodé par bloc de 50s	0.47	0.55	0.60
" blanc, par bloc de 50s	0.42	0.50	0.55
Farine de viande 60% protéine, 100s	3.35	3.35	3.35
" " 50% "	2.75	2.85	2.90
" d'os blanche 100s	2.20	2.25	2.30
" de poisson blanc FASTEFAT 70% de protéine	3.30	3.30	3.40
" de sang 80% protéine, 100s	3.90	4.00	4.00
" de viande cuvée 60% (tankage)	2.95	3.05	3.10
Ecaillés d'huîtres en 100s	0.85	0.90	0.95
Gravier marbre (gros-moyen-fin) 100s	0.65	0.70	0.75
Charbon de bois (gros-moyen-fin) en 50s	0.80	0.85	0.85
Graine de soleil, extra fancy, 100s	5.00	5.00	5.00
Tourbe canadienne pour poulailler, par ballot	2.15	2.25	2.30
" suédoise-allemande poulailler, ballot	0.14	0.16	0.16
Mélasse pure canne (bétail) 45 gallons, le gallon (raffinerie)	0.90	0.97	0.97
Huile foie morue, can. comprise, par gallon	0.85	0.92	0.92
" " " par 5 gallons	0.75	0.82	0.82
" " " \$1. par bidon vide, 45 gall.	\$3.25	en 45 gals, 28c. la lb	
Concentré CLO-TRATE en 5 lbs. \$1.90 — en 5 gals	4.50	4.75	5.00
Lait en poudre, par 100 lbs	4.50	4.75	5.00

RATIONS BALANCEES (sujettes à changer sans avis)

TERMES : Net comptant, à nos entrepôts; camionnage aux gares en plus.			
PROT.	TROUPEAUX LAITIERS		
17	QUEBEC Moulée laitière mélassée (test 19-21%)	1.35	1.40
18	COOPERATIVE Moulée laitière simple	1.45	1.50
18	COOPERATIVE " " mélassée	1.45	1.55
20	FEDEREE " " simple	1.45	1.55
20	FEDEREE " " 4% mélassée	1.45	1.55
24	COOPERATIVE " " mélassée	1.60	1.65
18 1/2	COOPERATIVE Contrôle laitier simple	1.50	1.55
18 1/2	COOPERATIVE " " mélassée	1.50	1.60
30	COOPERATIVE Suppl. protéine-minéral laitier	1.90	1.95
34	COOPERATIVE Supplément protéine laitier	2.05	2.10
18 1/2	COOPERATIVE Moulée laitière Jersey (mélassée)	1.45	1.55
12 1/2	COOPERATIVE Moulée pour vaches taries et au vêlage	1.50	1.60
12	COOPERATIVE Moulée de base volumineuse pour bétail (mélassée)	1.60	1.65
A	BOVINS D'ENGRAISSEMENT		
14 1/2	COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie (mélassée)	1.35	1.40
17	COOPERATIVE Moulée bouvillons d'un an (mélassée)	1.40	1.45
	PORCHERIE		
17	COOPERATIVE Moulée sevrage porcelets	1.65	1.70
16	FEDEREE " " "	1.55	1.60
14	COOPERATIVE Moulée engraissement porcs	1.55	1.60
16	COOPERATIVE Moulée pour truies nourricières	1.45	1.50
47	COOPERATIVE Suppl. protéine-minéral porcs	2.75	2.80
	BASSE-COUR		
18	COOPERATIVE Tout-Moulée poussins (sacs coton)	2.25	2.30
17	FEDEREE " " "	2.05	2.10
18 1/2	COOPERATIVE Moulée pour poussins en batterie	2.35	2.40
—	COOPERATIVE Petits grains poussins (coton)	1.90	1.95
17	COOPERATIVE Moulée croissance poulets (coton)	2.00	2.05
16 1/2	FEDEREE " " "	1.85	1.90
—	COOPERATIVE Grains croissance poulets	1.60	1.65
20	COOPERATIVE Moulée ponte (sacs de coton)	2.10	2.15
18 1/2	FEDEREE " " "	1.90	1.95
19	COOPERATIVE Moulée ponte reproduction (coton)	2.20	2.25
16	COOPERATIVE " " batterie coton	2.05	2.10
46	COOPERATIVE Supplément protéique volailles	3.15	3.20
24	COOPERATIVE Tout-Moulée dindonneaux (coton)	2.45	2.50
19	COOPERATIVE Moulée croissance pour dindes	2.10	2.15
17 1/2	COOPERATIVE Moulée engraissement volailles	1.95	2.00
15 1/2	FEDEREE " " "	1.85	1.90
	VEAUX		
25	COOPERATIVE Moulée veaux (avec lait poudre)	2.45	2.50
24	FEDEREE " " "	2.30	2.35
	RENARDS ET VISOIS		
—	COOPERATIVE Moulée complète renards (cuite)	4.50	4.55
—	FEDEREE Céréales pour renards (cuite)	4.00	4.05
—	COOPERATIVE Moulée complète pour visons (cuite)	3.50	3.55
—	" Moulée pour CHEVEAUX (mélassée)	1.50	1.55
—	COOPERATIVE Supplément MINERAL pour bétail	2.00	2.05

A Pour ceux qui spécialisent sur "le bon marché", nous pourrions fournir une moulée laitière spéciale ECONOMIC mélassée à \$1.20.

B Voir liste générale pour grains mélangés pour volailles.

NOTE: Nous avons aussi les sacs de 24 lbs dans le Tout-Moulée poussins COOP., la moulée à veaux COOP. et le petit grain à poussins COOP.

Succursales: Montréal, Québec, Princeville, Lennoxville, Henryville, Waterloo, Rimouski, Lévis, Ste-Rosalie, Amos, La Sarre.

Principes coopératifs

par Henri-C. BOIS

(SUITE)

E capitalisme, par le jeu de la concurrence, tend à concentrer entre des mains de moins en moins nombreuses les richesses, les moyens de production et les profits. Il en résulte un appauvrissement graduel du plus grand nombre jusqu'à ce qu'on arrive à découvrir que, dans des pays comme les Etats-Unis, par exemple, "2% de la population possède 80% de la richesse" (1). Rien d'étonnant que les consommateurs deviennent de moins en moins capables d'acheter. Et on assiste finalement à des crises que plusieurs attribuent à la sous-consommation plutôt qu'à la surproduction. Aussi longtemps que tous les gains seront pour quelques-uns et aussi longtemps que l'on prendra tous les moyens possibles pour grossir de plus en plus les bénéfices et que la concurrence — qui est là, paraît-il, pour les ramener à un niveau raisonnable — s'avérera impuissante à le faire, nous verrons des crises, avec tout ce qu'elles entraînent de désordre, de misère et de maux de toutes sortes.

Le coopératisme, lui, commence par établir la primauté du consommateur, c'est-à-dire par subordonner la production aux besoins plutôt que de la laisser guider par la recherche du profit. Toute économie obtenue dans le domaine de la production ou dans celui de la distribution, est remise au consommateur. Ce remboursement permet à chacun de se procurer la marchandise, ou le produit, à son coût réel. Il s'ensuit que notre homme, avec un salaire déterminé, peut acheter ou consommer au maximum. Et c'est ainsi que la coopérative tend à maintenir au plus haut degré le pouvoir d'achat de ses membres. En d'autres termes, la coopérative donne à chaque dollar sa plus haute valeur ou son plus grand pouvoir d'achat. Cet avantage est offert aux gens qui vivent dans le milieu dans lequel opère la société. La plus humble société du plus humble village permet à ses adhérents de recevoir chez eux des sommes qui, dans l'économie capitaliste, seraient vraisemblablement sorties du patelin pour aller s'accumuler au bureau principal d'une manufacture ou d'une organisation commerciale sise à des distances parfois énormes. Cette exportation de capitaux, sous forme de profits prélevés par des entreprises extérieures, appauvrit les villages, les petits centres, les petites villes, et tend à accumuler les réserves de capitaux dans les grandes villes. La coopérative décentralise les gains, alors

qu'automatiquement l'entreprise capitaliste les centralise. Et le progrès des petites localités s'en ressent. Les affaires sont plutôt tranquilles, les usines s'établissent rarement dans ces endroits et les gens qui ne peuvent trouver d'occupation émigrent vers les centres pour y gagner leur vie. Ils s'y entassent et, lorsque l'industrie et le commerce sont au ralenti, ces populations connaissent le chômage, la misère et le secours direct. Cette concentration de l'industrie, du commerce ou de la finance offre indiscutablement des avantages, mais il nous semble qu'elle a été poussée à un degré tel que les inconvénients qu'elle entraîne sont encore plus grands. La société coopérative locale, comme nous l'avons dit plus haut, travaille à renverser ce courant, mais elle ne peut elle-même échapper aux nécessités économiques. C'est pour cette raison que plusieurs locales s'uniront pour fonder une coopérative de gros ou une industrie coopérative. Ces entreprises, nées de l'union de sociétés locales, ne garderont pas dans les endroits où elles sont situées les bénéfices qu'elles réaliseront. Ces sommes seront renvoyées à chacune des locales, d'après les mêmes méthodes que ces dernières utilisent pour redonner à chacun de leurs membres la ristourne à laquelle il a droit. C'est ainsi que le coopératisme tend à décentraliser les gains en les distribuant dans les localités qu'habitent les personnes qui les ont rendus possibles. On peut donc espérer que les villages et les petits centres pourront bénéficier d'une vie économique plus intense et maintenir une population plus nombreuse. Il en résultera, au point de vue de l'hygiène physique et morale, des conséquences faciles à imaginer. Et il y a plus encore. Le villageois, ordinairement propriétaire, devient un élément de stabilité. Il est plus difficilement amené à accepter les doctrines extrémistes qui trouvent trop facilement des adeptes de nos jours. Quant au cultivateur, les ristournes qu'il recevra lui permettront d'hypothéquer un peu moins sa terre et de rester libre et indépendant sur sa ferme. Et la liberté d'une classe agricole compétente, satisfaite de son sort, vaut plus que toute autre chose. Une paysannerie forte fait les peuples indestructibles. Et quels que soient les malheurs qui s'abattent sur eux, s'ils conservent la propriété du sol et une population rurale maîtresse de ses destinées, ils finissent toujours par rebondir et par reprendre conscience d'eux-mêmes en dépit de tous les malheurs dont ils peuvent avoir été accablés. L'histoire universelle démontre que l'affaiblissement de leur agriculture a toujours été la cause principale de la décadence des empires et des pays les plus puissants. Par ses ristournes, le coopératisme répartit mieux les richesses et tend à créer au sein des peuples des éléments de stabilité et de progrès.

MODE DE REMUNERATION DU CAPITAL

Le Larousse Agricole emprunte à A. Nast, dans son ouvrage "Principes Coopératifs", la définition suivante : "Les coopératives, dit-il, sont des institutions sociales se définissant à la fois par leur but et le moyen employé pour parvenir à ce but. Le but, c'est, suivant l'objet de la coopérative, soit de faire réaliser aux intéressés la plus grande économie possible sur l'acquisition ou la location des choses dont ils ont besoin, soit de leur faire obtenir la plus forte rémunération de leur travail. Le moyen, c'est l'union entre les personnes désireuses de se procurer le même avantage et la formation d'une entreprise commune avec un capital provenant des apports de tous les associés. Pour que le moyen fonctionne de manière à atteindre le but, les excédents sociaux sont partagés entre les acheteurs, les emprunteurs, les locataires ou les producteurs, suivant le cas, au prorata de leur chiffre d'affaires ou de travaux avec l'organisation, avec prélèvement des sommes à affecter aux services et aux réserves prévus par les statuts en vue du rayonnement de la coopération (développement de l'entreprise, propagande, œuvres de solidarité, etc.)." Les auteurs du dictionnaire ajoutent : "Cette définition fait ressortir nettement la subordination dans laquelle doit se trouver, dans ces institutions, le capital par rapport à la personne humaine. Elle embrasse à la fois les coopératives de crédit, les coopératives de consommation et les coopératives de production et de vente".

Il appert donc que le capital doit être fourni par les membres et qu'il doit être considéré comme un instrument, comme un serviteur. Dans toute société coopérative, on distingue deux éléments : l'association des personnes et l'association des capitaux. La première doit avoir préséance sur la deuxième. C'est ce que veulent dire ceux qui affirment que la coopération s'occupe d'abord de l'homme. Une première preuve se trouve dans le mode de contrôle de la société. Nous savons, en effet, que chaque sociétaire dispose d'un vote et que ce dernier est basé sur la personnalité humaine.

ne. La façon de distribuer les profits à chacun, selon sa participation effective aux activités de la société, constitue une autre preuve que l'on accorde un intérêt plus grand à l'usager de l'entreprise qu'au bailleur de fonds.

Enfin, il est un principe essentiel du coopératisme qui veut que la rémunération du capital soit limitée à un taux d'intérêt ordinairement un peu plus bas que le taux courant et, en tout cas, ne le dépassant pas. L'intérêt est le salaire du capital. Celui qui met à la disposition de sa société \$25., \$50. ou \$100. se prive du revenu que ce capital pourrait lui rapporter et, à ce titre, il a droit à une indemnité. Dans le plus grand nombre des sociétés agricoles de la province de Québec, on ne paye même pas d'intérêt au capital ordinaire. On préfère répartir ces montants sous forme de ristourne. Cette pratique établit à l'évidence que le détenteur des capitaux n'est pas devenu sociétaire dans l'espoir de retirer un dividende. Il l'est devenu pour se joindre à une association qui lui offre la possibilité de vivre à meilleur compte, si elle groupe des consommateurs, ou de produire à meilleur marché, si elle rassemble des producteurs.

Nous avons dit plus haut qu'une coopérative était faite de deux éléments ou de deux choses bien distinctes : l'association des personnes et l'entreprise à laquelle elle donne lieu. Le droit de contrôle est attaché à la personne et il ne dépend ni du capital souscrit ni des opérations effectuées. L'entreprise, elle, est nécessairement soumise à l'économique. Cela veut dire qu'elle ne peut être organisée, mise en marche, sans tenir compte des nécessités d'affaires, soit en capital, soit en matières premières, etc. Ceci établit que le capital est nécessaire à la coopération. Dans le passé, il y eut beaucoup d'organisations coopératives (sociétés ou syndicats) qui firent faillite justement parce qu'on avait manqué d'accorder suffisamment d'attention aux réalités économiques. On s'était laissé séduire par l'attrait que peut présenter une association dans laquelle les hommes sont égaux et où leur dignité humaine est complètement respectée. Cela ne suffit malheureusement pas à assurer le succès d'une entreprise. Il faut aussi que cette dernière soit agencée et administrée de façon profitable. Et, pour ceux qui sont portés à l'oublier ou à penser le contraire, nous disons que la coopération reconnaît l'utilité, la nécessité des capitaux, qu'elle ne peut rien faire avec rien et qu'il n'y a en elle aucune vertu surnaturelle. Les capitaux sont nécessaires à toute entreprise. La somme dont on a besoin est évidemment variable selon la nature des entreprises. Ainsi, une société d'achat et de vente exigera habituellement une mise de fonds inférieure à celle que requerra une boulangerie ou une fromagerie coopérative, ou encore un établissement consacré à la préparation et à la manipulation de certains produits. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il faut de l'argent; et un groupement, de quelque nature qu'il soit, ne peut s'en dispenser par le simple fait qu'il est organisé sous le signe de la coopération.

(à suivre la semaine prochaine)

le 26 juin 1939.

Henri-C. BOIS.

(1) E. R. Bowen, éditeur de "Consumers, Co-operation", organe de la Ligue coopérative américaine.

Coopérative Fédérée de Québec

Liste de nos succursales et de nos entrepôts

- Montréal : 130, rue St-Paul Est, (beurre, fromage, volailles, oeufs, etc.) J.-E. Lussier, gérant.
Montréal : 1568, rue Wellington, (grains de semence, engrais chimiques, emballages fruitiers, etc.) B. Bourgault, gérant.
Montréal : Coopérative Canadienne du Bétail, 315, rue Bridge, (animaux vivants). J.-E. Bisson, gérant.
Québec : Marché Champlain, (beurre, volailles, animaux abattus, oeufs, emballages fruitiers, etc.) J.-R. Belzile, gérant.
Québec : 150, rue St-Pierre, (fromage, grains, moulées, fruits et légumes, vants). H. Forgues, gérant.
Montréal : Moulin, 4394, St-Ambroise, (grains, moulées). M. Trempe, gérant.
Lévis : 2, rue St-Laurent, P. Blouin, gérant.
Princeville : E. Bélanger, gérant.
Waterloo : J. Foisy, gérant.
Lennoxville : A.-M. MacKenzie, gérant.
Amos : T. St-Georges, gérant.
La Sarre : C. Filiatrault, gérant.
Rimouski : J.-O. Bélanger, gérant.
Ste-Rosalie : A. Girard, gérant.
Henryville : (produits laitiers, etc.) W. Clouâtre, gérant.

Liste des marchandises que l'on peut se procurer à l'une ou à l'autre de nos succursales :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| Engrais chimiques | Moulées alimentaires |
| Grains et graines de semence | Insecticides et fongicides |
| Ficelle d'engrègement | Tuyaux de drainage |
| Tôle à couverture | Broche à clôture |
| Broche à foin | Boîtes sanitaires |

Tôle Ondulée à Couverture Economique "NU-BELL"

Fabriquée au Canada

Chaque feuille couvre 32 pouces de largeur.
Pesanteur d'expédition : 68 livres au carré.

Prix au carré (100 pieds)

6-7-8 pieds	9-10 pieds
Jauge 28: \$4.40 le carré	\$4.65 le carré
Jauge 26: Prix sur demande.	Prix sur demande
Council Standard (garantie 25 ans). Prix sur demande.	Prix sur demande
Tôle unie galvanisée : Prix sur demande.	Prix sur demande

F.a.b. Montréal.

Coopérative Fédérée de Québec

130, rue St-Paul est,
Montréal.

- VOS VENTES -

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 26 juin 1939 par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS	
Bacons (180 à 230 lbs)	
prix de base:	
Nourris et abreuvés ..	9.75
Par camion ..	10.00
Selects (190 à 230) prime, par tête, de ..	1.00
Bouchers (160 à 240) coupe, par tête, de ..	1.25
Légers (moins de 160 livres) coupe non spécifiée	
Pesants (240 à 270 lbs) coupe, par tête, de ..	2.50
Extra pesants (plus de	

270 lbs) coupes de 1.50 et 2.00	
du 100 lbs	
Truies ..	6.00-6.50
Porcs classés abattus ..	13.35

VEAUX DE LAIT	
Choix ..	6.50-7.00
Bon ..	6.00-6.50
Moyen ..	5.00-5.50
Commun ..	4.00-4.50

VEAUX DE CHAMP	
Bon ..	3.00-3.50
Commun ..	2.50-3.00

AGNEAUX	
A la livre ..	0.08-0.10
Mouton Bon ..	3.00-3.50
Commun ..	2.50-3.00

VACHES	
Choix ..	5.00-5.50

Bonne ..	4.25-5.00
Moyenne ..	3.25-3.75
Commune ..	3.00-3.25
Très com. ..	2.50-2.75

TAURES	
Choix ..	6.00-6.25
Bonne ..	5.50-6.00
Moyenne ..	4.50-5.00
Commune ..	4.00-4.50

TAUREAUX	
Choix ..	4.50-5.00
Bon ..	4.00-4.50
Moyen ..	3.75-4.00
Commun ..	3.50

BOUVILLONS	
Choix ..	6.75-7.25
Bon ..	6.00-6.50
Moyen ..	5.00-5.50
Commun ..	4.50-5.00
Com. lég. ..	4.00-4.50

Prix de remise :- (Montréal)

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE MONTREAL

Semaine finissant le 24 juin 1939

POULES VIVANTES	
A-5 lbs et plus ..	18c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	16c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	15c
Cogs ..	13c

VOLAILLES VIVANTES	
POULETS A GRILLER (GRIS)	
A-3½ lbs et plus ..	22c
B-3 lbs jusqu'à 3½ lbs ..	20c
C-2½ lbs jusqu'à 3 lbs ..	17c

(BLANCS)	
A-2½ lbs jusqu'à 3 lbs ..	18c
B-2 lbs jusqu'à 2½ lbs ..	16c
C-1½ lb. jusqu'à 2 lbs ..	14c

N.-B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF	
A-(Gros) ..	22c
A-(Moyens) ..	19c
B- ..	17c
C- ..	15c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bons ..	10
Moyens ..	9
Communs ..	7

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
Spécial 6 lbs et plus ..	27c
A-6 lbs et plus ..	26c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	25c
B-6 lbs et plus ..	24c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	23c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	22c
C-6 lbs et plus ..	21c
C-5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	20c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	19c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	18c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)	
Spécial, 5 lbs ..	24c
A-5 lbs et plus ..	23c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	22c
A-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	21c
B-5 lbs et plus ..	21c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	20c
B-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	19c

C-5 lbs et plus ..	18c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	17c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs ..	16c

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)	
Spécial, 6 lbs et plus ..	28c
A-6 lbs et plus ..	27c
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	26c
B-6 lbs et plus ..	25c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs ..	24c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	23c

DINDES ABATTUES (Jeunes)	
A- ..	27c
B- ..	25c
C- ..	23c

OIES ABATTUES	
A- ..	19c
B- ..	17c
C- ..	14c

Pigeons vivants .. 20c le couple
Lapins vivants, 5 lbs et plus la livre .. 10c
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise :- (Québec)

A LA SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 24 juin 1939

OEUF	
A-(Gros) ..	20c
A-(Moyens) ..	19c
B- ..	17c
C- ..	16c

VEAUX ABATTUS	
Bons ..	9c
Moyen ..	8c
Communs ..	7c

POULES ABATTUES	
A-5 lbs et plus ..	20c
A-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	19c
B-5 lbs et plus ..	18c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	17c
C-5 lbs et plus ..	15c
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs ..	14c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS	
A-Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs ..	12c
Plus Prime ..	1.00
B-Bacon 140 lbs à 170 lbs ..	12c
Boucher 120 lbs à 170 lbs ..	11 1-2c
Léger 100 lbs à 120 lbs ..	11 1-2c
Lourd 170 à 200 lbs ..	10 1-2c

LE MARCHÉ DES POMMES DE TERRE

--- PRIX DU 24 JUIN 1939 ---

A Montréal :	Qualité	Poids	Prix
Montagne Verte, N. B.	No 1	80 lbs	\$1.65 à \$1.85
Montagne, I. P. E.	No 1	90 lbs	\$2.00 à \$2.10
Nouvelles importées		100 lbs	\$2.50 à \$2.75
A Toronto :			
Blanches d'Ontario	No 1	90 lbs	
Ile-du-Prince-Edouard	No 1	90 lbs	\$1.50 à \$1.60

COMMENTAIRES : Offre peu abondante, demande bonne, marché ferme.

Produits laitiers

SEMAINE FINISSANT LE 19 JUIN

Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé	21½
No 1 non pasteurisé	20½
No 2	20½

FROMAGE

SEMAINE FINISSANT LE 20 JUIN INCLUSIVEMENT BLANC COLORE

No 1	12 3-16c	No 1	12 5-16c
No 2	11 3-16c	No 2	11 5-16c

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUEBEC

Beurre et fromage

BEURRE

Les prix de la dernière heure sont pratiquement identiques à ceux en cours à la fermeture de la semaine précédente. Toutefois, en résumé, nous pouvons dire que notre marché au beurre fut plutôt erratique depuis quelques jours.

Durant les deux premiers jours, lundi et mardi, l'attitude apparente de la part de nos principaux opérateurs à ne vouloir transiger que modérément et pour besoins immédiats seulement fut de nature à restreindre considérablement le volume des transactions. L'allure de ce marché fut donc relativement tranquille, hésitante et par suite d'une offre excédant la demande, les prix fléchirent au niveau de 21½ la livre.

Mercredi et jeudi, une plus grande activité enregistrée sur les

marchés d'outre-mer contribua momentanément à raffermir notre marché domestique, même relever les prix au niveau de 21 7-8c la livre, mais pour les deux derniers jours qui terminèrent la semaine, vendredi et samedi, d'autres nouvelles annonçant une plus grande tranquillité sur les marchés d'outre-mer rendirent de nouveau notre marché plus paisible et légèrement plus faible.

Lundi avant midi, le 26 juin courant, les prix du no 1 pasteurisé au gros variaient de 21½ à 21¾ la livre.

FROMAGE

Ce marché est ferme. La demande du marché anglais pour nos fromages de fabrication du mois de juin fut très active et une autre avance fut enregistrée dans les prix.

Oeufs et volailles

OEUF

Montréal et Québec. — Après avoir débuté sur un ton tranquille et à la baisse, on notait une légère diminution d'arrivages à la fin de la semaine et avec une demande plus régulière, ce marché est actuellement un peu plus stable.

Volailles vivantes. — (Poulets). A la suite d'une diminution d'ar-

rivages et d'une amélioration dans la qualité, la distribution fut plus rapide et les prix plus fermes.

(Poules) — Les arrivages ne suffisent que pour répondre à la demande immédiate et les prix sont stables.

Volailles abattues. — La demande demeure assez active pour les sujets de bonne qualité et les prix actuels sont stationnaires.

Animaux abattus

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec. — Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec. — Marché ferme et légère tendance à se raffermir.

COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse..... Bureau de poste.....

Comté.....

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

Les exposants heureux à la foire régionale de Lachute

Reportage de Frs FLEURY

L'INTERET agricole s'est reporté, durant la semaine du 12 juin vers la région du nord de Montréal et de la vallée d'Ottawa, à Lachute, où la Société d'Agriculture du comté d'Argenteuil tenait son exposition annuelle.

Cette foire d'industrie animale ouvre le circuit de nos expositions régionales. Sont invités à y concourir les cultivateurs des comtés d'Argenteuil, de Gatineau, de Hull, de Jacques-Cartier, de Labelle, de Laval, de Papineau de Pontiac, de Terrebonne et de Deux-Montagnes auxquels sont venus se mesurer quelques éleveurs de l'est de la province d'Ontario, dont quelques-uns se trouvaient à Ormstown la semaine précédente.

Sauf quelques exhibits industriels d'exceptionnel mérite, notons particulièrement ceux de la fabrique Ayers Limited et de Canadian Industries Limited, puis du magnifique étalage du cercle local de fermières, l'attention du visiteur est surtout retenue par le grand nombre d'exhibits animaux. On y voyait cette année un poulailler superbe et littéralement rempli de beaux oiseaux de la basse-cour appartenant principalement aux races

d'utilité générale; une vacherie spacieuse, propre, bien aménagée où les races laitières Ayrshire et Holstein dominaient par le nombre; des écuries remplies des plus beaux types de nos races chevalines lourdes, d'utilité générale, de chevaux pour la voiture de promenade, pour le camionnage et la voiture de livraison, puis les chevaux de selle à l'allure vive, de chasse, sauteurs, poneys, hackneys, etc. Il faut dire que l'espèce chevaline, tout comme à Ormstown, tient à Lachute le haut du pavé.

Pour une région souvent citée à cause du nombre de ses progressifs éleveurs de moutons il est pour le moins singulier de voir la bergerie de Lachute occupée en majorité par des troupeaux provenant de l'Ontario.

Comme attractions récréatives, le conventionnel "mid-way", un programme de courses de chevaux auquel la foule porte un intérêt intense, puis comme spectacle du soir, sur la piste, en face du grand estrade, un concours hippique bien organisé qui jouit d'une haute faveur populaire.

Sur 725 têtes de bétail, l'espèce chevaline figurait avec 294 sujets, les bovins 250 têtes et les porcs et moutons 189 spécimens.

RACE PERCHERONNE

Cette race dominait par le nombre d'inscriptions. Les championnats sont allés à la National Breweries, de Montréal et à M. Gilbert Arnold. Le premier exposant obtient le ruban de championnat d'étalon senior et grand champion avec "Laet's Emblem" aussi les premiers prix pour étalons de trois et de quatre ans.

M. Arnold rafle les rubans de championnats junior et de grand championnat de réserve avec "Chang" ainsi que le ruban de championnat pour jument. Les premiers prix pour étalons d'un an et de 2 ans lui sont également décernés.

RACE BELGE

44 sujets ont été présentés au juge, M. Andrew Crawford, de l'école de médecine vétérinaire de Guelph, Ont. Le ruban de championnat senior et de grand championnat est allé à "Barthou" exhibit de Jersey Health Farms, de l'île Bizard. Le même exposant remporte le ruban de grand championnat pour jument avec l'exhibit "Marmotte de Courtrai".

Aux exhibits des écuries Arnold vont les rubans de championnats pour étalon junior et de pouliche de race belge.

RACE CLYDESDALE

Les concurrents, MM. G. Arnold, A.-T. Cleland, de St-Hermas et John-A. Walter, de Lachute, ont remporté les rubans

de championnat. Le premier pour championnat senior et grand championnat de jument; le second, pour championnat d'étalon et M. Walker pour championnat d'étalon junior. Cette race était représentée par 36 sujets.

RACE CANADIENNE

M. Gilbert Arnold, seul, présentait des exhibits dans ces classes. Arnoldsword Deland a été fait grand champion et les rubans de championnats pour femelles furent décernés à Aline 5ème comme junior et à Aline, jument canadienne, championne senior et grande championne.

M. Omer Sauvé, de St-Hermas, a remporté le premier prix dans une forte classe de juments croisées avec poulain

RACE BOVINES

Nous le mentionnons plus haut, le bétail de race Ayrshire occupait la majorité des stalles mises à la disposition des exposants. Six troupeaux ont concouru. Les diverses classes furent appréciées par M. P.-D. McArthur, éleveur bien connu de Howick, et membre de la commission d'industrie laitière de la province de Québec.

Les principaux concurrents étaient MM. J.-H. Black, W.-E. Rogers, John-P. Bradley, W.-L. McCrae, de Lachute; John Bompas & Sons, de Belle's Corner, Ontario et G.-M. Mode, de Wankleek Hill, Ont.

M. J.-H. Black a conquis, outre les rubans de championnats

senior et de grands championnats pour taureau et vache ayrshire, les premiers prix pour troupeau âgé, progéniture maternelle, pour taureau de 2 ans, génisse de 2 ans, sèche; vaches de 3 et 4 ans en lactation et vache de 5 ans et plus en gestation.

John Bompas retourne avec les honneurs des championnats junior pour taureau et génisse; premier prix décerné au jeune troupeau à une progéniture junior de taureau, pour taureau d'un an senior, pour taureau d'un an senior et pour vache de 3 ans et moins de 5 en gestation.

M. W. Erskine Roger fut particulièrement heureux dans les concours de veaux mâles, de taures d'un an junior et de génisses de 2 ans, en lait, alors que ses exhibits se classèrent premiers.

Le premier prix pour une progéniture senior de taureau a été décerné à l'exhibit présenté par G.-M. Mode & Son, tandis que l'exhibit de M. John-P. Bradley dans le concours des taureaux de 3 ans et plus, M. McCrae prenant le prix argent dans la classe des taureaux d'un an.

RACE HOLSTEIN

Les exposants qui se sont fait la lutte dans ces concours sont MM. J. Vaillancourt & Fils, de Glen Roy, Ont.; Wilson Bros, de Lachute; W.-A. Hodge, de Côte de Liesse; J.-A. McKenzie, de Lachute et Albert Daoust, de St-Hermas.

MM. Vaillancourt ont rafé plusieurs championnats et premiers prix soit : les rubans de championnats junior et senior et de grands championnats de taureaux, ainsi que le ruban de championnat junior pour femelle holstein.

Dans les classes de groupes, les mêmes exposants se voient décerner les premiers prix pour progéniture junior de taureau; progéniture maternelle, jeune troupeau et vieux troupeau.

Dans les classes individuelles, leurs exhibits se placent en première position dans les concours de veaux mâles, taureaux de 3 ans et plus; taures d'un an senior; vaches de 2 et 3 ans en lactation; de trois à 5 ans en gestation.

Au nombre des exposants locaux, MM. Wilson Bros furent les plus heureux. Ceux-ci remportent le ruban de championnat senior et celui de grand championnat pour vache Holstein. Les premiers prix dans les

classes de troupeau âgé, de progéniture senior de taureau. Le même concurrent remporte les premiers prix pour taureau du printemps, vache de 4 ans et plus, en lait et pour vache de 5 ans et plus en gestation.

M. W.-A. Hodge a l'honneur de présenter les exhibits méritant les premiers prix dans les classes de taureau de 2 ans et de génisses d'un an, junior.

M. Jos.-A. McKenzie obtient un premier prix pour génisse de 2 ans, sèche et M. Albert Daoust, de St-Hermas, le premier prix pour taureau d'un an senior.

RACE JERSEY

La succession Maxwell, de Ste-Anne de Bellevue, et Jersey Health Farms, de l'île Bizard, et un éleveur local, M. L. C. Barren, de Lachute, ont participé aux concours du bétail de race Jersey.

Dark Lad et Bizard Right Royal ont été faits respectivement champion junior, champion senior et grand champion tout comme à Ormstown. Chez les femelles les rubans de championnats furent adjugés à Bizard Madeline, junior et Pinehurst Standard Rose, senior et grande championne, pour le compte de Jersey Health Farms, dont les exhibits se sont placés premiers dans la majorité des classes.

Maxwell Farms ont obtenu les honneurs du championnat senior de réserve de taureau avec "Brampton Royal Design"; et les premiers prix dans les classes de taureau d'un an, de vache de 2 ans sèche avec Maxwellton Noble's Estella; de 3 ans, en lactation, avec Maxwellton Maid's Lou; de 3 ans sèche, avec Maxwellton Little Pet ainsi que le premier prix pour progéniture senior de taureau.

"Bizard Prince Brutus", propriété de M. L.-C. Barren, de Lachute, s'est classé premier au concours des taureaux âgés.

BETAIL CROISE

Le premier prix pour groupe de cinq sujets a été décerné à M. John-P. Bradley. M. Erskine Rogers, le premier prix pour veau mâle et W.-J. Rogers, de Lachute, les premiers prix pour vache de 4 ans en lait, et vache adulte en gestation. MM. M. Smith & Sons ont figuré avec de bons exhibits dans presque toutes les classes.

RACE CANADIENNE

Le bétail de race canadienne s'introduit graduellement dans la région de Lachute. Plusieurs troupeaux sont actuellement en formation et trois éleveurs présentaient cette année des sujets de mérite dans les classes individuelles.

MM. Donat Roy, de St-Jérôme; Paul St-Jacques, de Lachute et Jos. Fournier, de St-André, se sont partagé les prix qui furent adjugés par M. Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe. Il est fort probable qu'avant longtemps cette race bovine figurera sur le même plan que ses émules à l'exposition que tient la société d'agriculture du comté d'Argenteuil, dont le secrétaire-gérant, M. Alex. Bothwell, assisté de M. Irénée Paré, agronome à Lachute, sont les aviseurs techniques.

Les juges à Lachute furent MM. Andrew Crawford, de

Guelph, Ont., et J.-H. Taylor pour les exhibits de l'espèce chevaline; P.-D. McArthur, de Howick pour les exhibits de races ayrshire et croisées; J.-M. Butcher, de Hudson Heights, pour la race Holstein; J.-Hume Grisdale, de Iroquois, Ont., pour le bétail Jersey et D.-A. McPhee, de Vankdeck Hill Ont., qui eut à juger un seul troupeau dans chacune des races bovines de boucherie Hereford et Shorthorns exposés par des éleveurs de la province d'Ontario.

Bien que maussade, les premiers jours, la température s'est mise au beau les jeudi, vendredi et samedi, les journées principales de cette exposition de sorte que les recettes provenant de l'admission ont dû être satisfaisantes en définitive.

Lachute nous laisse l'impression d'une exposition régionale fort bien organisée et appelée à connaître encore bien d'autres succès.

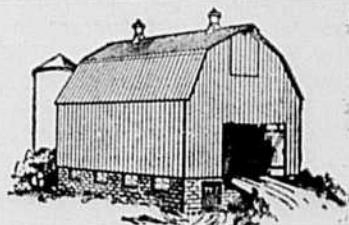
De nouveaux colons en Abitibi

En route pour l'Abitibi où ils vont s'établir sur des terres de colonisation, 45 personnes ont quitté Montréal par le Canadien National la semaine dernière. Ces colons proviennent du diocèse de Québec et vont s'établir dans les cantons de Palmarolle, Trecesson, Berry, Figuery, Manneville, Clericy et Villemontel.

Montréal-Val d'Or

M. C.-W. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadien National annonce qu'à partir du 25 juin prochain il y aura un service direct de Montréal à Val d'Or et à Noranda, avec wagons-lits climatisés. Le train partira tous les jours excepté le samedi de la gare de la rue Moreau, à 6 h. 45 du soir (H. S. pour arriver à Senneterre à 11 h. 05 du matin, à Val d'Or à 12 h. 32 et à Noranda à 2 h. 40 de l'après-midi. Ce nouveau service raccourcira d'une heure et cinquante minutes le trajet actuel entre Montréal et Noranda. Le même service fonctionnera dans l'autre sens, c'est-à-dire de Noranda à Montréal, via Val d'Or, tous les jours excepté le dimanche.

Couvrez et lambrissez avec "ANCHOR"



LA TÔLE QUI PROTÈGE VOS BATISSES DURANT DES ANNEES

"ANCHOR" n'est pas seulement un nom mais désigne une qualité supérieure de tôle à lambris et à couverture. Fabriquée en Angleterre, elle est faite du meilleur acier, galvanisée en couches très serrées. Elle dure plus longtemps parce qu'elle peut supporter les intempéries de notre climat et qu'elle est résistante aux influences corrosives. Cependant elle ne coûte pas plus cher. Ecrivez pour prix, estimés et dépliant gratuits.

TOLE GAUFREE DE QUEBEC Engr.

87 rue St-Roch

Québec

TÔLE ÉCONOMIQUE

25 "NU-BELL"

25 ANS DE GARANTIE DURERA TOUTE LA VIE

NU-BELL COUNCIL STANDARD

76 lbs. au Carré Prix modérés.

N°28-68 lbs. AU CARRÉ

N°26-78 lbs. AU CARRÉ

Cinq côtes par feuille couvre 32 pouces en feuilles de 6, 7, 8, 9, et 10 pieds.

COTATION ET ÉCHANTILLONS GRATUITS

Mallez-nous les mesures de vos toitures, en mentionnant la longueur du faite et des chevrons si vous couvrez les deux côtés ou un seul et une cotation gratuite vous sera soumise, sans obligation de votre part.

MONTREAL ROOFING COMPANY

1405 AVE. DELORIMIER - MONTRÉAL, P.Q.

Conférence par M. Clinton Henderson

Président du Comité avicole de la province de Québec,
Association des Produits Canadiens



Le comité fut formé à Québec, le 4 juin 1937 et l'on peut dire que depuis cette date il a accompli un travail utile et efficace à divers points de vue.

Nos négociations avec les transporteurs, et tout particulièrement avec les représentants des messageries ferroviaires, ont amené le rajustement des tarifs ainsi qu'une amélioration dans le zonage et dans la manipulation. La coopération entre les expéditeurs, transporteurs et destinataires aux marchés terminus s'est plus harmonieuse que jamais. On a aussi réalisé davantage l'importance d'expédier les oiseaux vivants la nuit, car il a été prouvé à maintes reprises que c'est le temps du jour le plus favorable : l'été, les nuits sont fraîches et l'absence de trafic permet la livraison avec le moins d'inconvénients et dans de meilleures conditions.

Un autre résultat satisfaisant obtenu : les problèmes concernant les producteurs, les officiers du gouvernement, les intermédiaires et les commerçants ont été discutés avec une meilleure compréhension des intérêts de chacun. En se réunissant pour discuter amicalement leurs problèmes ils apportèrent aussi une plus grande attention à l'étude des questions relatives aux races, à l'élevage, à la préparation des volailles pour l'expédition, à l'emballage et aux époques les plus opportunes pour écouler les produits de la basse-cour.

A notre avis, le meilleur travail fut accompli au Congrès de l'Aviculture tenu à l'hôtel Windsor, à Montréal, le 13 juin 1938. Quelque 3,000 oiseaux nous furent expédiés par les producteurs particuliers ainsi que par les couvoirs coopératifs. Après classement, environ 1,200 sujets furent présentés aux concours dont les prix avaient été gracieusement fournis par le ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Cet exhibit fut visité par un très grand nombre de personnes : membres d'organisations féminines, représentants des gouvernements provincial et fédéral, acheteurs, distributeurs. Des prix très intéressants furent distribués. Au cours des séances, les orateurs ne manquèrent pas de signaler que cette exposition montrait bien l'importance et l'avancement de l'industrie avicole du Québec.

Le public put se rendre compte des résultats obtenus par le travail consciencieux et intelligent de M. Barbeau, chef de la section avicole au ministère provincial de l'Agriculture, et par ses collaborateurs. Il put

constater aussi l'efficacité de la participation des techniciens des deux gouvernements.

La conclusion pratique à tirer de tout cela, c'est que les producteurs de Québec peuvent très bien répondre à la demande des consommateurs de cette province pour les produits avicoles et que les possibilités de cette industrie sont très grandes chez nous. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce congrès.

Mais il ne faudrait pas se contenter des succès obtenus à un point qui nous fasse oublier ce qui nous reste encore à faire, et il en reste beaucoup. Notre travail ne fait que commencer. Nous avons débuté, en retard et il nous faudra reprendre le temps perdu.

La situation géographique de notre province offre des avantages exceptionnels, et son potentiel économique est assez riche pour permettre à chaque citoyen d'y gagner son pain. D'immenses forêts ont jusqu'ici fourni la majorité des revenus de cette province et elles constituent, aujourd'hui encore la plus importante source de revenus et de travail. Nos chutes ont permis aux centrales électriques de transformer nos rivières et villages en régions industrielles florissantes. Notre sol est fertile. Nous ignorons les sécheresses qui ont à maintes reprises détruit les récoltes des autres provinces et semé la pauvreté et la misère parmi leurs habitants. La transformation des villes en centres industriels où se concentre une population très dense a fourni à l'agriculteur un marché avantageux pour ses produits. La province de Québec offre à l'agriculture des possibilités qu'on ne trouve nulle part dans les autres provinces du Dominion et même dans les autres pays du monde. Qu'avons-nous retiré de tous ces avantages ? Toute ma vie j'ai travaillé sur une ferme et cherché des débouchés pour les produits agricoles du Québec et je parle en tant que cultivateur.

Nous ne produisons pas assez de porcs, de boeufs et d'agneaux pour suffire à la consommation. Nous importons des autres provinces des carcasses considérables d'oeufs et de volailles. Seulement dans quelques industries de peu d'importance et ne demandant qu'un minimum de travail et de connaissances trouvons-nous un surplus. Le miel est produit par les abeilles. Notre récolte de tomates est considérable parce que notre sol convient à cette culture et nous jouissons du climat favorable. Les produits de l'érable proviennent d'arbres que nous n'avons pas

plantés. A quelques exceptions près, ce sont là les seules récoltes où nous ayons une surproduction. Nous avons négligé les autres secteurs de l'agriculture parce que nous avons eu une existence trop facile, tout particulièrement dans le domaine avicole.

Plusieurs de nos industries sont exploitées par le capital étranger. Si les gens de cette province concevaient l'importance de la richesse de leur territoire, chaque banque, chaque usine, chaque centrale électrique, chaque action et obligation pourrait leur appartenir. Et nous serions une province plus heureuse et plus riche.

Le Canada exporte des produits agricoles très variés. Exception faite de quelques canards du lac Brome et d'un peu de fromage, de miel, de sucre et de sirop d'érable, quelle est la contribution de notre province dans ces expéditions ? Dans nos ports de mer on manipule à cœur de jour les produits des autres provinces dirigés vers tous les pays du monde. Ces expéditeurs paient des taux de chemin de fer assez onéreux tandis que dans notre province on peut atteindre, la majeure partie de l'année, tous les endroits par camion. Il y a un surplus de grain, mais ce n'est pas celui de Québec. On a exporté du beurre cette année, mais bien peu de beurre de nos fabriques ; presque tout le fromage exporté vient de l'Ontario. Des carcasses de bœuf et de jambons passent par notre province à destination de l'étranger, mais nous contribuons très peu à cet exode de produits agricoles. Le bétail vivant est dirigé vers la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et notre participation, dans ce domaine encore, ne se chiffre que par une bien minime fraction. Toute l'année durant, on peut vendre des oeufs sur le marché anglais ; quelle est la part de Québec ? La quantité des volailles apprêtées que notre province exporte est négligeable. La viande de poulet en conserve devient populaire et les exportations de plus en plus nombreuses. Qu'allons-nous faire pour participer à ces expéditions ?

Situés comme nous le sommes près des marchés d'outre-mer, nous permettons aux autres provinces de nous damer le pion et cela plus souvent qu'à notre tour. Le fermier de l'Ontario doit payer 3-4 à 1-2 cent par douzaine d'oeufs ou par livre de volaille rendus dans les entrepôts de Québec. Voilà notre avantage, notre chance. C'est en constatant ce qu'il en coûte aux provinces de l'Ouest que ces avantages deviennent plus évidents.

Sur le beurre venant de Manitoba, 2c; Saskatchewan, 2½c; Alberta, 2¾c la livre.

Sur les oeufs venant de Manitoba, 3c Saskatchewan, 3½c; Alberta, 3¾c la livre.

Sur les poulets venant de Manitoba, 2c; Saskatchewan, 2½c; Alberta, 2¾c la livre.

Sur les dinde venant de Manitoba, 2c; Saskatchewan, 2½c; Alberta, 2¾c la livre.

Voilà en chiffres incontestables notre supériorité sur les

autres provinces du Canada.

Considérons maintenant le principal débouché pour nos produits agricoles : la Grande-Bretagne. Nous trouvons encore là une série d'avantages que nous partageons cette fois avec les autres dominions y compris le nôtre. Des produits canadiens entrent en franchise en Angleterre tandis que les pays étrangers doivent payer des droits de douane. Les tarifs douaniers suivants sont éloquentes :

Sur le beurre — environ 3½c par livre;

Sur les poulets — environ 6c par livre;

Sur les oeufs — environ 3½c la livre.

Et ainsi de suite. En plus de ces tarifs quasi prohibitifs, les expéditions ne doivent pas dépasser le total fixé par le quota douanier et elles sont aussi soumises à des réglementations.

Franchement, nous sommes les privilégiés de ce vaste empire, et chaque cargo partant de nos ports devrait emporter dans ses flancs une cargaison de nos produits. Pourquoi pas ? Qu'est-ce qui nous en empêche ?

Les produits du Danemark, de la Hongrie et de la Russie doivent franchir une barrière tarifaire de 6 cents pour entrer sur un marché qui nous est ouvert sans douane d'aucune sorte.

Nous laissons les Danois, les Polonais, les Russes et autres étrangers approvisionner le

marché anglais avec des oeufs sur lesquels ils doivent payer un droit d'environ 3½ cents tandis que les oeufs de la province de Québec peuvent y entrer en franchise. Nous limitons notre production à la demande du marché domestique. Nous produisons même en deca de cette demande afin de faire hausser les prix, tandis que les producteurs de plusieurs autres pays se contentent d'un prix moindre mais en définitive font plus d'argent que nous parce que leurs marchés sont plus nombreux.

Ce n'est pas mon intention d'entreprendre ici une étude détaillée de cette question, mais je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas nous soumettre devant des faits établis. Il est de notre devoir de faire tout le possible pour augmenter la production à l'avantage de nos gens. C'est pour cela que nous sommes organisés. C'est pourquoi ce comité a été formé. On ne s'enrichit pas en mettant dans sa poche gauche ce qu'on a pris dans sa poche droite; les recettes que nous procurent les exportations forment un bénéfice net.

Nous avons l'assurance que les autorités provinciales sont prêtes à donner aux producteurs, aux expéditeurs, aux marchands et aux coopératives toute l'assistance qu'on peut raisonnablement demander. De leur côté, les autorités du gouvernement fédéral sont dispo-

(Suite à la page 16)

POUSSINS aux plus bas prix

D'ACHAT ET D'ALIMENTATION

Ce double avantage vous fournit cette année la meilleure chance de faire de gros profits avec nos poussins de qualité STERLING, qui ont subi l'épreuve du sang et sont recommandés par 20 ans de succès dans l'amélioration des méthodes d'élevage. Notre situation nous permet de faire la livraison sans délai et il n'y a aucun frais supplémentaire pour l'emballage et l'expédition à quelque distance que ce soit. Organisez-vous maintenant pour améliorer votre troupeau aux prix les plus bas de l'histoire. Neuf races : Gros Leghorns blancs Tom Barron, Rocks Barrés, Rocks blancs, New-Hampshires, Light Brahmas, Minorques Noirs, Minorques blancs, Géants Blancs. Poussins d'un jour à partir de 6c. en montant. Nous avons des séries complètes et de tout âge de poussins en croissance de poussins sexés, de cochets, de chapons, et de poulettes élevées en liberté.

Un catalogue

Sur demande un catalogue en français et complet sera expédié par poste. Nous payons une commission généreuse aux agents qui vendent nos poussins. Remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le nous sans délai :

Remplissez et mallez le coupon ci-bas

Aujourd'hui à

STERLING HATCHERY — Kitchener, Ont.

Envoyez-moi sans obligation de ma part votre catalogue à volailles et votre liste de prix.

Si vous désirez vendre nos poussins, faites une marque ici.....

NOM et ADRESSE.....

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 10 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratuit

COUPON

Monsieur.....

S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 63 pages, tout en français.

Nom.....

Adresse.....

HECTOR L. DERY & CIE, LTÉE

Grainetiers et Pépiniéristes

Dery

DE CHOIX

Nouvelle adresse

931, Blvd St-Laurent, Montréal

LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

3 - AGENTS DEMANDES

HOMMES AMBITIEUX, 18 ans et plus, demandés partout pour apprendre la profession de détective. Cours d'entraînement pratique, complet, par correspondance. Prix modique. Termes faciles. Pour renseignements, écrivez à Maurice-L. Julien, Case 25, Station T, Montréal.

CULTIVATEURS, donnez à vos fils une position permanente qui assurera leur avenir à la campagne. Commerce de la café, épices, remèdes, nouveautés. Territoire protégé. Quelques piastres suffisent pour débiter. Faites application: **PRODUITS POPULEX**, 4524, Delaroché, Montréal.

"COMMENCEZ MAINTENANT COMMERCE À VOTRE COMPTE. Vendez produits JITO, faites gros revenus. Thé, café, produits alimentaires, savons, insecticides, etc. 3 SPÉCIAUX chaque mois - 30 jours d'essai sans risque. Échantillons GRATUITS. Écrivez aujourd'hui: PRODUITS JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

"VOULEZ-VOUS VOUS CRÉER UNE SITUATION ENVIABLE?" Si vous jouissez d'une bonne réputation, avez un équipement de voyage, voici l'occasion unique que vous recherchez. Travail à l'année. - Bons profits dès les débuts - Ligne complète de nécessités quotidiennes - Produits alimentaires, remèdes, savons, produits vétérinaires. Débutant devra être satisfait d'un revenu hebdomadaire de \$30.00 au début. Crédit alloué. - Écrivez immédiatement: **La Compagnie J.-R. WATKINS**, Montréal, P. Q., Dept. Q-M-6"

Améliorez votre position avec **FAMILIX** la première industrie canadienne-française du genre. Travail facile et payant. Clients dans tous les foyers pour nos 200 nécessités garanties. Quelques territoires disponibles. **PLAN AVANTAGEUX, SANS RISQUE**. 800 vendeurs réussissent. Joignez nos rangs pour GAGNER VOTRE VIE INDÉPENDAMMENT. Catalogue et détails gratuits: **FAMILIX**, 570, St-Clément, Montréal.

EMPLOI PERMANENT. Faites de l'argent en vendant nos arbres et produits de qualité garantie. Excellents échantillons. Tout votre temps ou une partie. Retours payés chaque semaine. **Duke Frères, Pépiniéristes**, Montréal.

4 - DIVERS

SERVICE CIVIL

DEMANDEZ notre circulaire "COMMENT OBTENIR UNE POSITION DU GOUVERNEMENT" soit comme facteur, commis des Postes ou des Douanes. Salaire en commençant \$1,000, augmentation annuelle \$120. A-W PATE-NAUDE INC., Dept. "T", 197 Ste-Catherine, Ouest, Montréal.

Homme de Montréal, 32 ans, père de famille, désire travailler quelques mois chez un cultivateur pour son entretien, en vue de prendre de l'expérience dans les travaux agricoles. Pour plus de renseignements, écrivez au R. P. PROVOST, 3530, RUE ATWATER, Montréal.

SECRETS REVELES

40 RECETTES à faire du CHOCOLAT et bonbons à la maison avec THERMOMÈTRE spécial pour la cuisson. \$1.00 avec votre commande et \$1.00 sur réception. - **DENTCLAIR LABORATORIES**, 3929, rue Berri, Montréal.

ATTENTION PERSONNES SEULES. Pourquoi vous ennuyer? Faites par correspondance, des nouvelles connaissances, des amis; rencontrez votre idéal, mariez-vous à votre choix. Avons des correspondants partout, des centaines satisfaits. **POURQUOI PAS VOUS?** Quels que soient votre âge, position, situation, succès assuré. Demandez renseignements. D. V. FOYER CANADIEN, Casier No 2, ST-JEAN, Qué. Inclure timbre pour réponse.

UN PETIT ESPACE chez vous suffit pour gagner \$15 par semaine. Écrivez au **SERVICE DES PUBLICATIONS LEMAY**, Buckingham, Qué., en incluant timbre.

5 -- ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE. Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adresser **COURS PRATIQUES BILINQUES**, Enreg., Casier 66, St-Hyacinthe, P. Q.

PHOTOGRAPHIE

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7. **GRATIS** - 25c. N'importe la grandeur. Impressions: 8 pour 25c, avec agrandissement **GRATIS**. Service de Photographie Commerciale. Dept. T Outremont, P. Q.

PEINTURE

ATTENTION, cultivateurs. Peinture garantie, \$1.50 et \$1.75 le gallon. Procurez-vous directement du fabricant les meilleures qualités de peintures, vernis, émaux, "shellac". Écrivez immédiatement pour détails à la compagnie de peinture et vernis Eno, 1570, boulevard St-Joseph Est, App. 3, Montréal, P. Q.

A BAS PRIX, peintures, vernis, émail, shellac. Demandez notre liste de prix, vous serez surpris. Spéciaux: Peinture, Vernis \$1.25 gallon; peinture pure \$2.25 gallon. **Compagnie de Peinture LUDO**, 7787, rue St-Denis, Montréal.

7 - POUSSINS

LEGHORNS BLANCS **POUSSINS:** Avons encore quelques milliers de poussins provenant de GROSSES LEGHORNS BLANCHES à vendre en juin. Prix spécial: \$8.00 le cent. Une éclosion chaque semaine. Avons aussi **POULETTES LEGHORNS** de tous âges à vendre. **BOIRE & FRÈRE**, Ferme Avicole Drummond, WICKHAM OUEST, comté Drummond, Qué.

VENTE D'ETE

A BAS PRIX achetez les poussins Hillside épaules par un programme d'élevage défini et issus de reproducteurs soumis à l'épreuve du sang et à l'inspection du gouvernement. **Leghorns Réguliers**, \$7.95; **Poulettes (90%)**, \$16.45; **Rock Barres**, Races croisées, **Hampshire Rouges**, \$7.95; **Poulettes (90%)**, \$11.90. Catégorie A: **Leghorns**, \$8.95; **Poulettes (90%)**, \$18.95; **Races pesantes**, \$9.50; **Poulettes (90%)**, \$14.95. Demandez un catalogue et nos prix spéciaux pour coquets **HILLSIDE POULTRY FARM**, New-Dundee, Ontario.

ACHETEZ les poussins Bray "extra-profit". Croissance rapide, maturité précoce, ponte constante. La variété de poussins qui vous rapportera de l'argent. **Bray Hatchery**, Boite B, 30 rue Dufferin, Sherbrooke, P. Q.

Mme P. DARRELL, Cholsy, Québec, a acheté ce printemps 107 poussins Bray. Elle en a encore 106. Les poussins Bray sont de ceux qui arrivent et demeurent vivants. **Bray Hatchery**, Boite B, 30, rue Dufferin, Sherbrooke, P. Q.

POUSSINS de haute qualité et à croissance rapide approuvés par le gouvernement à bas prix. Catégorie A: **Rock Barres**, **New-Hampshire Rouges**, **Rock Blancs**, Races croisées, \$8.95, poulettes (90%), \$12.75, coquets, \$8.00. **Leghorns**, \$8.45, poulettes, \$16.75 coquets, \$3.00. Catégorie Extra-profit dont les poussins pèsent 2 lbs de plus au cent, Races pesantes, \$10.95, poulettes, \$15.90, coquets, \$9.00. **Leghorns**, \$10.45, Poulettes, \$19.90. Demandez les prix de nos chapons et de nos poulettes de trois semaines et plus. **Tweddle Chick Hatching Limited**, Fergus, Ontario.

ATTENTION! PRIX REDUITS! **PAR SUITE D'UN** programme d'élevage systématique, les poussins "BIG-4" ont des aptitudes remarquables pour la ponte et une vitalité rare. Reproducteurs soumis à l'inspection du gouvernement et à l'épreuve du sang. Pour livraison le 15 juin ou après. **Rock Barres** régulières, Races croisées, **Hampshire Rouges**, \$8.40; **Poulettes (90%)**, \$13.45; **Leghorns**, \$7.95; **Poulettes (90%)**, \$16.90. Pour croissance rapide et oeufs plus gros, catégorie Premium provenant d'oeufs de 25 onces et plus, Races pesantes, \$9.50; **Poulettes (90%)**, \$15.90; **Leghorns**, \$9.80; **Poulettes**, \$18.90. Demandez notre catalogue et nos prix spéciaux pour coquets. **KITCHENER BIG-4 HATCHERY**, 1084, rue King Est, Kitchener, Ontario.

POUSSINS de qualité Linwood, garantie de survie de 3 semaines. Prix du gros. **Leghorns**, 7c, **Rocks**, 8c, **Géants**, 9c. Poussins sexés (garantie: 95% de poulettes), coquets, Poulettes de 3 semaines, 25c, 5 semaines, 35c, (garantie, 100% de poulettes). Catalogue gratuit. **LINWOOD HATCHERY**, Linwood, Ontario.

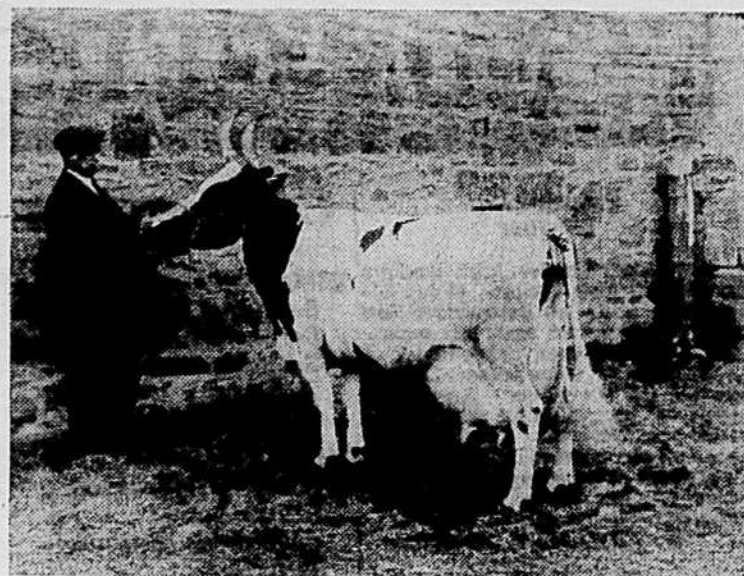
8 - REMEDES

SOUFFRÉZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage, ni de lames d'acier. Écrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.** Dept. 200, Preston, Ont.

LES PERSONNES FATIGUÉES, nerveuses, la journée à peine commencée, ont les nerfs épuisés. Il est dangereux de fouetter les nerfs avec des stimulants. **NERVITAL** est la nourriture naturelle des nerfs, donne une vigueur nouvelle, de bons nerfs, un sommeil réparateur, pas d'accoutumance \$1.00 franco. Échantillon gratuit sur demande. **LABORATOIRE HUGELA**, 4424, ave des Érables, Montréal.

PRISES PIDARD - Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-voies à **Ths-Le Girard**, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec, ou à votre marchand.

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10 cents **LOADSTONE**, 166 Demontigny-est, Montréal.



● Macdonald Dorothy, vache Ayrshire, championne du monde, vient de terminer, à l'âge de 16 ans, 195 jours, sa dixième période de lactation avec un record formidable (voir note à ce sujet en page 6). Cette vache est la propriété du Collège Macdonald, à Ste-Anne-de-Bellevue, P. Q.

VENDEURS DEMANDES

DISTRIBUEZ directement aux consommateurs dans territoire protégé 200 nécessités garanties et faites-vous un bon salaire chaque semaine. **PLAN GENEVEUX**. Bas prix, qualité exceptionnelle, paquets modernes gagnent une clientèle de plus en plus grande. **PAS DE RISQUE**. Vous vendez pour du comptant. Avantages nombreux entre autres: **REPUTATION FAMILIX**. Pour détails et catalogue **GRATIS**: **FAMILIX**, 570 St-Clément, Montréal.

PILULES MATERNELLES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au **Dr JOS. CEMTOIS, A.B.**, St-Barthélemy, P. Q., qui vous les enverra gratuitement. 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Livernois.

9 - SEMENCES

MELANGE A PATURAGE

POUR \$13.50 vous achetez 100 livres de graines mélangées pour pâturage permanent; ensemencement bon pour des années, applicable à tous les sols. Feuillage touffu. Résiste à la sécheresse. Contient de l'alifafa, du trèfle rouge, du trèfle d'Alsike, du trèfle blanc de Hollande, de l'herbe bieu, du trèfle Timothy, etc. Donne la récolte la plus importante de la ferme. Semences inspectées par le gouvernement, classées no 2, expédiées en sacs scellés et fret payé à la station la plus proche. **MISNER SEEDS**, Port Dover, Ontario.

SEMENCES! SEMENCES!

AVEC \$11.50 vous achetez 100 lbs de semences mélangées d'Alifafa, de trèfle rouge, de trèfle d'Alsike, de trèfle Timothy qui donnent une merveilleuse récolte de foin \$10.00 pour cent livres de graine de trèfle rouge. Mélanger d'Alsike et de "timothy" mélange idéal là où l'alifafa ne pousse pas, contient 40% de trèfles: pour \$10.00, vous achetez 100 livres de trèfle rouge mélangé à 25% de trèfle "timothy". Pour \$9.00, vous avez 100 livres d'Alsike, mélangé à 25% de trèfle "timothy". Semences inspectées par le gouvernement, classées no 2, en sacs scellés et fret payé à votre station la plus proche. **MISNER SEEDS**, Port Dover, Ontario.

11 - TABAC



TABAC naturel canadien de haute qualité, bien mûri, en feuilles, haché, cigares, tabac en feuilles, libre, balles de 5 à 30 livres. Demandez liste de prix à J.-J. Gareau, St-Roch de l'Assomption, P. Q.

TABAC en feuille, nache, cigares, au plus bas prix possible liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. **J.-A. PILON**, St-Roch de l'Assomption, Cte de L'Assomption.

TERRE A VENDRE

COMTE DE CHATEAUGUAY. - Plusieurs belles fermes de 1ère classe de 100 à 150 arpents, toutes en culture, à vendre avec rouling, animaux, façade sur rivière. Très bien bâties. Prix avantageux et conditions faciles. **COMTE DE ROUVILLE**. - 30 milles de Montréal. Autres fermes à vendre de 60 à 90 arpents toutes en culture. Bien bâties avec rouling, animaux, etc. \$2,000 à \$4,000. Conditions faciles. **ÉCRIVEZ DES MAINTENANT POUR PLUS DE DÉTAILS**: **P.-A. PRIMEAU**, 60, St-Jacques, Ouest, MONTREAL.

Annonces collectives

LE CERCLE de l'U. C. C. offre en vente deux taureaux Holstein d'un an. S'adresser à **M. Emile BELIVEAU**, secrétaire, St-Grégoire, cte de Nicolet, P. Q.

Par le détroit de Belle-Isle

Le premier paquebot à passer par le détroit de Belle-Isle en direction de Québec sera le "Lettitia", de la ligne Donaldson Atlantic. Il a été signalé à 450 milles à l'est du détroit à 7 h. 15, ce matin. On l'attend à Québec dimanche prochain. Toutefois, trois paquebots ont suivi la route de Belle-Isle pour s'en aller en Europe. Ce sont le "Duchess of Atholl", l'"Asonia" et l'"Athenia", qui ont franchi le détroit au début de la semaine.



'TI 'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST



Nos CERCLES AU TRAVAIL

Palmarolle (Abitibi)

La séance du 1er juin, quoique brève, fut bien remplie. Il fut décidé de tenir les assemblées non plus le dimanche, mais sur semaine. Nos membres, répondant à l'appel du président diocésain, ont décidé de contribuer financièrement à l'organisation des caisses scolaires. Diverses questions de routine ont aussi été discutées. Les assistants étaient au nombre d'une vingtaine et la séance fut présidée par M. Josaphat Labonté.

S. TURCOTTE, secrétaire.

Beauharnois

La séance du 12 juin s'ouvre par la prière et la lecture du procès-verbal. M. E. Montpetit, qui préside, donne connaissance aux membres d'une circulaire relative à la destruction des mauvaises herbes. Les membres s'informent des prix de divers produits et confient au secrétaire le soin d'écrire aux compagnies de ficelle d'engrègement afin de savoir ce que vaut la première qualité.

Is-A. HEBERT, secrétaire.

St-Théodore (Montcalm)

M. Léo Dupuis préside la séance du 10 mai et l'on compte une trentaine d'assistants. Achat en coopération et avantages de l'union forment le thème des remarques de M. l'aumônier. Le président, ayant dit quelques mots sur la fertilisation des pâturages, cède la parole à M. Lucien Riopel qui traite de l'élevage des animaux de race pure. Nos membres ont résolu de faire les démarches nécessaires pour bénéficier en 1940 des subventions accordées pour la fertilisation des pâturages.

Lucien RIOPEL, secrétaire.

Convocations

DIMANCHE, LE 2 JUILLET :
Beaudry (Témiscamingue),
Bois-Franc (Catineau),
Rochebaucourt (Abitibi),
St-Lambert (Abitibi),
St-Philippe (Richmond).

LUNDI, LE 3 JUILLET :
Mistassini (Roberval),
St-Alexandre,
St-Mathias (Rouville),
St-Jude.

MARDI, LE 4 JUILLET :
Les Ecureuils,
St-Valère.

St-Benoît (Deux Mont.)
(Deux-Montagnes)

Les assistants étaient au nombre de 60 environ à l'assemblée du 13 juin. Prière faite, M. le curé A. Falardeau, aumônier, a dit quelques mots de la dévotion au Sacré-Cœur. M. le docteur Lévesque, professeur à l'école vétérinaire d'Oka, a ensuite pris la parole. Il a traité des maladies qui affectent le plus souvent les animaux de la ferme : avortement, mammites, charbon, et autres maladies contagieuses. Il a indiqué les traitements qui s'imposaient en chaque cas. Parlant ensuite, M. l'agronome Gérard Tremblay a fourni des explications sur un concours de labour et sur un concours d'élevage de porcs à bacon. La réunion a été présidée par M. Maxime Charbonneau.

Robert ROCHON, secrétaire.

St-Camille

(Wolfe)

La séance du 18 juin se tient

sous la présidence de M. Vital Geoffroy. On compte un vingtain d'assistants. Sujets discutés : La meilleure manière de faire du bon foin et la vente des produits laitiers.

LIONEL RAMIER,
secrétaire.

Ste-Angèle

La réunion du 21 juin a groupé une trentaine de cultivateurs à la salle paroissiale. Prière faite, M. Tanguay, de Ste-Luce, a donné une causerie sur la coopération ; il a traité, en particulier, des caisses populaires et de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Respecter l'autorité et étudier à fond les problèmes agricoles sont deux des principales recommandations faites par M. l'abbé Pierre Saindon, curé de St-Dominique, qui assistait à la séance. Un état financier des opérations de l'année a été soumis par le secrétaire.

ANTOINE GUIMONT,
secrétaire.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos des âmes de

M. Philippe Cormier, de St-Grégoire, décédé récemment. Il était l'oncle de M. Maurice Cormier, premier secrétaire du cercle de l'U.C.C. de l'endroit.

M. Rémi Bounrque, de St-Grégoire, décédé ces jours derniers. Il était le frère de M. Wilfrid Bourque, directeur du cercle de l'U.C.C. de la paroisse.

OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président : M. Abel Marion, Ste-Edwidge ;
Aumônier : R. P. Léon Lebel, S.J. ;
1er vice-président : M. Samuel Audette, Landrienne ;
2ème vice-président : M. G.-H. St-Cyr, Nicolet ;
Secrétaire général : M. Gérard Fillion, L.S.C. ;
Directeur général de la Mutuelle-Vie : M. Thiribe Belzile, L.S.C. ;
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous" : M. Dominique Beaudin ;
Conseiller juridique : Me Wilfrid Guérin, N.P.

La TERRE de "CHEZ NOUS"

Organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs
et de la Coopérative Fédérée,

Fondée en 1929 — Membre de l'A. B. C.

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL — TEL. : LA 6273

ABONNEMENT :
Au Canada : \$1.00 par année
\$2.50 pour 3 ans
A l'étranger : \$1.50 par année

Imprimé par L'Action Sociale, Ltée, 3, boul. Charest, Québec.

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries
et fromageries.

304, Place d'Youville,

:-:

MONTREAL

PROPOS COOPERATIFS

Qualités d'un gérant

D'un peu partout nous arrivent des nouvelles des élèves qui ont suivi les cours de coopération.

Elles sont bonnes.

Trois d'entre eux sont déjà gérants de nouvelles caisses, et deux autres le deviendront sous peu.

Plusieurs ont été choisis comme officiers d'anciennes caisses et semblent faire bonne figure.

Dans la plupart des équipes d'étude, ils ont semblé jouer un rôle de premier plan. Leur présence a empêché bien des faux pas.

Avons-nous besoin de dire qu'ils ont fait une bonne action en retardant la fondation de coopératives, avec des membres mal formés ou pas formés du tout.

Nous serait-il permis de supplier les braves gens qui ne connaissent RIEN des principes coopératifs, de ne pas se mêler d'organiser de coopératives de production ?

Quand donc aurons-nous de vrais spécialistes en coopération pour fonder des coopératives ?

Sur ce, présentons nos remer-



NOUVELLE CITROUILLE GEANTE SU-CREE "LA MERVEILLEUSE". — Cette nouvelle variété a été trouvée par hasard. Elle a produit les quatre jumelles que vous voyez sur la photographie, pesant chacune plus de 60 livres. La chair de cette citrouille est très profonde, jaune orange, et tellement sucrée qu'elle peut être mangée crue. La peau est délicate en compote, en confiture ou en tarte. C'est la variété par excellence pour le jardin de famille. Le pqt (12 grains) \$0.20; 6 pqt pour \$1.00.

W. H. PERRON & CIE, LTEE,
935 Blvd. St-Laurent Montréal

ciements et nos félicitations à tous les élèves des cours qui ont travaillé à diffuser la doctrine coopérative, et disons-leur les qualités qu'ils doivent cultiver s'ils veulent être ou devenir bons gérants de caisse populaire ou de toute autre organisation du genre.

Plusieurs facteurs contribuent au succès d'une caisse populaire ou d'une coopérative.

Cependant, sans conteste, le plus important de tous, c'est M. le gérant.

Une caisse ou une coopérative aura beau avoir un conseil d'administration de premier choix, d'excellents commissaires de crédit, de bons hommes dans le conseil de surveillance, si son gérant manque de qualités essentielles, elle ira mal.

Et ces qualités, quelles sont-elles ?

Un bon gérant doit être honnête homme, ni plus que cela, ni moins que cela.

Un "croche", un sans scrupule, qui, sans broncher, enfreint l'un ou l'autre des règlements de sa caisse ou de sa coopérative, doit être mis de côté, impitoyablement.

Exemple : un gérant qui prête à un ou des membres de la commission de crédit, ou du conseil de surveillance ou, ce qui est pis encore, qui se prête à soi-même.

Celui qui agit ainsi n'est pas honnête homme.

Un bon gérant doit être aussi bon coopérateur, c'est-à-dire croire à la coopération et en comprendre l'esprit. Il doit donc avoir le sens social, c'est-à-dire penser sans cesse aux services que sa caisse ou sa coopérative peut et doit rendre à ses sociétaires : ne pas compter ses peines ; ne pas travailler que pour son salaire seulement.

Un égoïste est toujours mauvais gérant.

Un bon gérant doit avoir bon caractère, vouloir et être capable de s'entendre avec ses officiers et ses sociétaires.

"Un BOULET chauffé à blanc, ou un LION enchaîné derrière le comptoir d'une caisse ou d'une coopérative en assure... l'insuccès."

Un bon gérant doit connaître sa caisse ou sa coopérative sur le bout de son doigt, la loi et les règlements qui la régissent, les sages directives de son Union régionale, et plus encore de la fédération; bref, être un discipliné.

Un Imaginatif, qui prend ses rêves pour des réalités, qui voit tout en rose, qui croit tout savoir, finit toujours par se mettre, ou par mettre sa caisse ou sa coopérative et tout le monde dans des mauvais draps.

Un bon gérant doit être l'éducateur coopératif de tous ses officiers, de tous ses sociétaires.

Est-il besoin de dire que pour être bon éducateur, il faut du dévouement et de la patience ?

Sans plus, apprécions la caisse de St-Léon : 230 familles, 274 sociétaires et 106 emprunteurs. Voilà qui est bien, mais 100 sociétaires de plus ne seraient pas un luxe.

L'actif de 157 mille piastres semble bien balancé, puisque plus de 45 mille piastres sont prêtées aux sociétaires, sur billets et sur hypothèques.

Les réserves de 17 mille piastres sont de bon augure.

Le capital social est un peu faible. Une forte augmentation aiderait les sociétaires à se créer un crédit d'exploitation de plus en plus nécessaire.

Nous nous tromperions fort, si M. le gérant de St-Léon de Standon ne possédait pas toutes les qualités ci-haut mentionnées.

Louis ARNEAU.

AVICULTEURS!

Les éleveurs progressifs savent que leur succès dépend en grande partie de l'alimentation. C'est pourquoi ils ont adopté les moulées équilibrées.



Ces aliments contiennent l'herbe déshydratée "CEROGAS" très recommandée par les experts avicoles.

24 variétés de moulées pour tous les animaux de la ferme. Prix sur demande.

Reno

Pâtée de Début pour poussins
Pâtée de Croissance — Pâtée de Ponte
Pâtée d'Incubation — Pâtée d'Engraissement
Pâtée de Début pour dindonneaux
Pâtée pour dindons

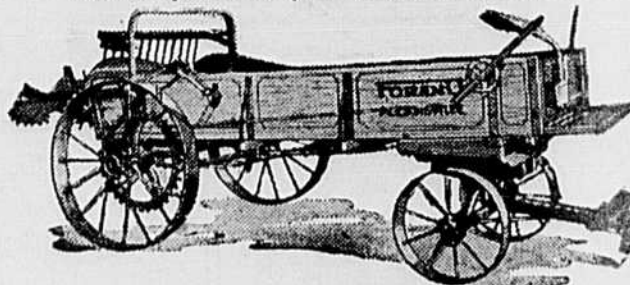
J.-B. Renaud & Cie, Inc.

QUEBEC

CHICOUTIMI — RIVIERE-DU-LOUP — MONT-JOLI

Les fermiers du Québec Préfèrent L'EPANDEUR FORANO

Parce qu'il est plus facile de traction



ET SA BOITE EN BOIS résiste à l'acide du fumier.

Le FORANO est facile de traction et sa boîte résiste à l'action corrosive de l'acide du fumier. Mécanisme en acier avec système de graissage "Alomite Zerk".

Demandez nos circulaires en couleur

LA FONDERIE de PLESSISVILLE
PLESSISVILLE, P. Q.

Splendide ouverture de la saison des expositions à Ormstown

(Suite)

Les classes de groupes furent classées comme suit:

Troupeau âgé: 1—Jersey Health Farms, 2 et 4, Succession Maxwell, de Ste-Anne de Bellevue, 3—McEwen, d'Ormstown.

Jeune troupeau: 1 — Jersey Health; 2—McEwen; 3—Maxwell; 4—D. W. Rowat.

Progéniture junior de taureau: 1 et 3—Jersey Health Farms; 2 et 6—McEwen; 4 et 5—Succession Maxwell.

Progéniture senior de taureau: 1—Jersey Health Farms; 2 et 4—Maxwell; 3—McEwen.

Progéniture maternelle: 1—Jersey Health Farms; 2 et 3—McEwen; 4—Maxwell.

BOVINS DE BOUCHERIE

Trois troupeaux de bovins de boucherie de race pure figuraient à Ormstown. Race Shorthorn, troupeau de M. F. H. Deacon, de Unionville, Ont.; John W. Story, de South March, Ontario et H. E. Teel, de Cowansville avec un beau groupe de sujets Aberdeen-Angus.

L'ESPECE CHEVALINE

Outre une multitude de chevaux de course, de voiture légère, de wagonnettes, l'espèce chevaline était largement représentée par de beaux groupes des races Clydesdale, Percheronne, Belge et Canadienne.

Race Clydesdale: MM. Ness & fils, de Howick ont pris les rubans pour étalons champions et champion de réserve avec Coronation Kink et Carrick Rock.

Le ruban de championnat pour pouliche est allé à l'exhibitor de M. I. A. Forsyth, de Dundee, P.Q. "Dundee May Queen", Burnside Lady Margaret, propriété de R. R. Ness & fils, prénait par ailleurs le premier de la classe des juments avec poulains.

RACE PERCHERONNE

Lact's Emblem, propriété de National Breweries, Montréal, a été fait Grand champion des étalons; May of Mignonette, jument des écuries Arnold, de Greenville, fut proclamée Grande championne et Vamp of Williamsburg, propriété de M. M. V. Locke, championne junior.

Etalon d'un an: 1—Arnold, avec Patrick, 3e; 2—M. W. Locke, Williamsburg, Ont, 3—Locke; 4—Arnold.

Etalon 2 ans: 1—W. F. Martin, de Westmount, avec "Strathmar Captivator"; 2—Arnold.

Etalon 3 ans: 1—Nat. Breweries, avec "Lact's Emblem"; 2—Arnold avec Blac Beauty.

Etalon 4 ans et plus: 1—Nat. Breweries avec "Lacteur"; 2—Darby's Wonder; 3—Kingston, du même exposant; 4—Arnold.

Pouliche d'un an: 1—Locke, 2—Locke.

Pouliche 2 ans: 1—Locke, 2 et 3—Arnold.

Jument 3 ans: 1—Arnold avec Countess; 2—Locke, 3—Locke.

Jument sèche: 1—Arnold, avec May de Mignonette; 2—et 3, Locke, 4—Arnold, 5—W. F. Martin, Montréal.

Jument avec poulain: 1 et 2—Locke, avec Lady H., 3—Arnold, 4—Martin.

CHEVAUX BELGES

Etalon d'un an: 1 — Jersey Health Farms, Ile Bizard, avec "Gilbert de Bizard"; 2—Moise Ethier, St-Etienne de Beauharnois; 3—Jersey Health.

Etalon 2 ans: 1—E. C. Budge, de Ste-Geneviève, avec "Thorncroft Mussolini"; 2—Arnold; 3—R. Billiette, de Huntingdon.

Etalon 3 ans: 1—Arnold, avec Caporal de Vlad; 2—Jersey Health Farms.

Etalon 4 ans: 1—Arnold avec Rubs de Wolfe; 2—Jersey Health Farms; 3—Moise Ethier, de St-Etienne de Beauharnois; 4—Jos Elie, de Vaudreuil.

Champion senior et Grand champion: Rubs de Wolfe, et champion senior de réserve Caporal de Vlad, propriété des écuries Arnold.

Champion junior: Gilbert de Bizard appartenant à Jersey Health Farms.

Champion junior de réserve: Thorncroft Mussolini, propriété de E. C. Budge.

Pouliche d'un an: 1—Budge, avec Thorncroft Easter Belle; 2—Jersey Health Farms, avec Estelle de Bizard; 3—Arnold; 4—D. Legault, St-Stanislas.

Pouliche 2 ans: 1—Budge, avec Thorncroft Diane; 2—Arnold.

Jument 3 ans: 1—Jersey Health Farms, avec Liza de la Croisette; 2—Budge; 3—Jersey Health Farms.

Jument sèche: 1—Jersey Health Farms, avec Marmotte de Courtrain; 2—Siska de Omara ou du même exposant; 3—Jos Elie, de Vaudreuil, avec Carmen Dale Rita.

Jument en gestation: 1—Jersey Health Farms, avec Hironnelle Tercam; 2—Arnold; 3—Budge.

Marmotte de Courtrain a été proclamée Championne senior et Grande championne; Lisa de la Croisette, championne senior et G. championne de réserve, deux sujets appartenant à Jersey Health Farms.

Enchères de la Rivière-du-Loup

Vente de beurre du 15

1100 boîtes à 21 11-16.

juin 1939 :

Progéniture d'étalon: 1 — Arnold; 2—Budge; 3—Jersey Health Farms.

Progéniture de jument: 1—Jersey Health Farms; 2—Arnold.

ESPECE PORCINE

Les exhibits des races porcines ont été appréciés par le professeur L. H. Hamilton, du Collège MacDonald. La lutte fut contestée pour ce qui est des sujets Yorkshire. Ce sont les plus fortes classes que cet expert aient eu à juger à cette exposition. Les premiers prix sont allés pour la plupart à MM. Hooker Bros, M. C. J. Bryson, d'Ormstown prenant toutefois un premier prix pour verrat de moins d'un an et D. M. Stewart, d'Osgood, Ont., premier prix pour truie junior.

M. H. Charpentier de Clairvaux de Bagot remporte les premiers prix pour exhibits de race Berkshire tandis que MM. I. H. McWillan, Kinburn, Ont., et D. A. Cumming prenant les premiers prix dans les classes de sujets Tamworth. MM. Hooker Bros ont gagné le premier prix pour groupe de trois porcs type bacon.

CLUBS DE JEUNES ELEVEURS

Quatre clubs de la région Châteauguay-Beauharnois-Huntingdon ont concouru dans les classes ouvertes spécialement aux jeunes éleveurs, sous la direction de M. J. P. Fleury, propagandiste en industrie animale et directeur des clubs dans ce district.

RACE HOLSTEIN

Veau mâle junior 1 — Norris Smith d'Ormstown, 2—W. Starke, de Huntingdon; 3—Billie Tannahill, Huntingdon; 4—Murray McCartney, de Howick; 5—L. Cullen, d'Ormstown; 6—Geneviève Cullen; 7—Laura McCartney, d'Ormstown.

Génisse d'un an 1—D. McEwen, de St-Louis de Gonzague; 2—Murray McCartney; 3—D. McCartney, Ormstown; 4—Ruby McCartney; 5—J. McEwen; 6—G. Cullen; 7—Laura McCartney.

Génisse 2 ans: 1—D. McCartney; 2—G. Cullen; 3—Lindsay Cullen; 4—Murray McCartney; 5—Billy Dunn; 6—Quinton McCartney; 7—Ruby McCartney.

Race Ayrshire: 1—Roland Glen, d'Ormstown; 2—John McCaig, d'Ormstown; 3—Ewen McDougall; 4—Earl Templeton de Riverfield; 5—Audrey McDougall, d'Ormstown.

CONCOURS D'APPRECIATION

Environ trente jeunes cultivateurs ont participé aux concours d'appréciation organisés par l'administration de l'exposition d'Ormstown. Ces concours de parade comportaient la présentation aux juges, de chevaux et de bovins. Les gagnants de prix furent Earl Templeton, titulaire du trophée présenté par le Family Herald & Weekly Star, qui a conservé 267 points. Le jeune Allen Goudry, de Riverfield, a mérité la coupe offerte par l'exposition d'Ormstown au concurrent conservant le plus grand nombre de points de toutes les épreuves.

LE BETAIL CANADIEN

Quatre exposants dont trois de la région de St-Hyacinthe et un du district de Québec ont participé aux concours des exhibits de bétail Canadien à Ormstown. Ce sont: MM. Ernest Sylvestre et Maurice Sylvestre, de St-Hyacinthe; H. Charpentier, de Clairvaux, St-de-Bagot et Honoré Chabot, de St-Gervais de Bellechasse.

La lutte a été particulièrement serrée entre MM. Ernest Sylvestre et Honoré Chabot. Ce dernier remporte les premiers prix dans quatre classes de groupes tandis que M. Sylvestre a pris le premier prix dans les concours de progénitures maternelles.

Voici les prix obtenus par chaque exposant.

Ernest Sylvestre : Les premiers prix décernés à cet exposant pour veau moins d'un an, remporté par "Simon de la Victoire" qui fut proclamé champion junior de réserve; pour taureau de 2 ans "Fournier Champion"; pour vache de 3 ans sèche avec "Julie de la Victoire" proclamée Championne

senior et Grande championne de l'exposition d'Ormstown.

M. Honoré Chabot : Premiers prix décernés aux sujets suivants : "Noble de St-Gervais", veau d'un an fait champion junior et grand champion de réserve; "Prince Loup de St-Gervais" mâle de 3 ans, proclamé champion senior de réserve; "Irène de St-Gervais", taure d'un an; "Dame de St-Gervais", taure de 2 ans, proclamée championne junior; "Princesse Colombe de Chabot", sujet de 2 ans en lait; "Jolie Irène de St-Gervais", vache de 3 ans en lait; "Junia de St-Gervais", vache de 4 ans en lactation, proclamée championne senior de réserve et Grande championne de réserve.

H. Charpentier : Premiers prix décernés aux exhibits suivants : Veau d'un an junior "Julien Charpentier"; taureau de 3 ans, "Mon oncle de Ferme Centrale", proclamé Champion senior et Grand champion à Ormstown et "Charpentier Rita", taure junior, première de sa classe.

M. Maurice Sylvestre a remporté le premier prix pour vache de 2 ans sèche avec son exhibit "La Puce de la Victoire".

CHEVAUX CANADIENS

Outre les écuries Arnold, de Greenville, ont concouru dans ces classes, MM. R. Vandal, de Clair-

vaux, Ernest Sylvestre, de St-Hyacinthe, J.-A. Lussier et Oza Lussier, de St-Hyacinthe et Roméo Sylvestre du même endroit.

Ce dernier exposant remporte les premiers prix suivants : Poulin d'un an avec "Bijou de Bagot", étalon de 3 ans, avec "Filou de Bagot" proclamé champion senior de réserve et Grand champion de réserve et pour progéniture d'étalon et de jument.

Ernest Sylvestre : Premiers prix dans les concours suivants : Poulin de 2 ans, avec "Duto de la Victoire" fait champion junior et Grand champion des étalons; pouliche d'un an, avec "Mode de St-Hyacinthe" proclamée championne de réserve et jument poulinière avec "Maud" proclamée championne senior et Grande championne des juments canadiennes.

MM. G. Arnold, J.-A. Lussier et Oza Lussier ont mérité chacun un premier prix dans les classes suivantes : le premier pour étalon de 4 ans, "Primo des Landres", le second pour pouliche de 2 ans, avec "Linda de Clairvaux", faite championne junior et le dernier, pour jument de 3 ans, "Fine Mazona de Ste-Angèle".

M. R. Vandal, de Clairvaux, obtint le premier prix et le ruban de championne senior de réserve et grande championne de réserve pour son exhibit "Nelly", jument de 4 ans.

AVEZ-VOUS BESOIN

DE CES RAPPORTS? Demandez-les

Pour renseigner les producteurs, le service des Marchés du ministère fédéral de l'Agriculture publie les rapports suivants :

- 1—Rapport sur le commerce des produits laitiers.
- 2—Rapport quotidien sur le marché des pommes de terre.
- 3—Rapport sur le marché du foin et de la paille.
- 4—Rapport sur le marché des graines de trèfle et de graminées.
- 5—Rapport hebdomadaire de la récolte des fruits, légumes et miel.
- 6—Rapport sur les semences fourragères et potagères importées au Canada.

Ces rapports sont publiés périodiquement et vous sont envoyés gratuitement sur demande. Vous n'avez qu'à les réclamer du

SERVICE DE LA PUBLICITE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, ONT.

Inutile d'affranchir.

Demandez aussi le catalogue ou la liste des publications du ministère de l'Agriculture et faites venir ensuite toutes celles dont vous avez besoin. Vos taxes vous donnent droit à une petite bibliothèque agricole... Faites-lui place!

Employez LES RATIONS BALANCEES



Moulée Début pour Dindonneaux

Analyse garantie
Protéine minimum 24%
Gras minimum 3.5%
Fibre maximum 6%

Ingédients
Blé d'Inde jaune moulu, gruau d'avoine, avoine moulue, recoupes de blé, son, farine de luzerne, tourteau de soya en poudre, poudre de viande alimentaire, farine de poisson blanc, lait en poudre, écailles d'huitres moulu, huile de foie de morue (concentrée), sel fin iodé 0.50%.

Moulée Croissance Dindonneaux

Analyse garantie
Protéine minimum 18.5%
Gras minimum 4.0%
Fibre maximum 5.5%

Ingédients
Blé moulu, orge moulu, blé d'Inde jaune moulu, son, fines recoupes d'avoine, feuille de luzerne moulu, farine de poisson blanc, poudre de viande alimentaire, tourteau de soya en poudre, lait en poudre, huile de foie de morue (concentrée), écailles d'huitres fines, sel fin iodé 1%.

DEBUT — Environ 36 heures après l'éclosion, servir à l'état sec la moulée de début pour dindonneaux. Soigner plutôt généreusement de cette moulée. Eviter la sous-alimentation. Servir dans de petites trémies bien propres. Ajouter librement des aliments verts, frais et tendres.

CROISSANCE — A six semaines changer graduellement à la moulée de croissance pour dindonneaux. Servir à la trémie à laquelle les oiseaux ont continuellement accès. Commencer à soigner le grain et augmenter graduellement. Il est recommandable de servir une moulée humide le midi.

La croissance rapide des dindonneaux requiert un dosage plus fort en protéine et aussi plus de vitamines. Nos moulées répondent à ce besoin. NOUS OFFRONS AUSSI L'AVANTAGE DE FOURNIR TOUJOURS DES MOULEES STRICTEMENT FRAICHES. ON NE PEUT TROP INSISTER SUR L'IMPORTANCE DE SOIGNER DES MOULEES FRAICHES QUI ONT CONSERVE TOUTE LEUR SAVEUR ET LEUR HAUTE DIGESTIBILITE.

Cercles de l'U.C.C.

Demandez nos prix



LES RATIONS BALANCEES

SONT MANUFACTUREES PAR

H. DESROSIERS & FILS

GRAIN - FARINE - ENGRAIS - SUCRE - SEL - FOIN - PAILLE

204, RUE YOUNG

MONTREAL, P.Q.

LE BUCHERON

Aurons-nous encore \$45.00 par mois ?

LE 30 juin, nous verrons avec un soupir de satisfaction expirer l'arrêté ministériel qui fixait le salaire minimum des ouvriers forestiers à \$45. par mois, en espérant que la prochaine ordonnance nous sera plus favorable. L'ordre en conseil du 24 août 1938 a prouvé une fois de plus la nécessité qu'il y a de nous unir, de nous grouper bien ensemble, afin que l'injustice de l'an passé ne se répète pas.

Le temps presse, bûcherons; le nouvel ordre en conseil sera probablement mis en vigueur dans quelques jours, dans deux ou trois semaines tout au plus. Qu'ayons-nous fait pour que nos gouvernants se montrent plus favorables à notre égard? Peu de chose, et pourtant nous aurions dû faire pression davantage sur les autorités de la province pour qu'elles réparent l'erreur de la saison dernière. Après tout, pourquoi se mettre martel en tête? Il est indéniable et tout le monde l'a crié: \$45. par mois pour les bûcherons, c'est ridicule.

Alors, pourquoi n'aurions-nous pas davantage? Est-ce parce que les prix du papier sur le marché est raisonnable et que la demande du bois de construction est plus forte?

Serait-ce parce que notre tâche nous decer sur de grandes distances à nos frais pour nous rendre sur les travaux, ou encore, que notre emploi est de peu de durée, de trois à six mois tout au plus?

Serait-ce parce que notre tâche nous demande des déboursés onéreux pour notre habillement et que nous avons, pour la plupart, des familles nombreuses à faire vivre?

Notre travail est peut-être trop ardu et les conditions dans lesquelles nous l'accomplissons trop difficiles? La misère que nous avons

parfois à faire respecter nos droits par nos employeurs nous nuirait-elle?

On refuse parfois de nous considérer comme des hommes de métier; c'est enfantin. Etre bûcheron est un métier; le plus dur et le plus difficile. Un homme de métier est celui qui a acquis son habileté par de nombreuses années d'expérience et de pratique. C'est ce qui explique d'ailleurs les difficultés qu'éprouvent nos jeunes gens à se faire embaucher dans les travaux forestiers: ils manquent d'expérience.

Enfin, est-ce parce que tout ce qui nous reste de nos belles et grandes forêts qui s'en vont est notre pauvre petit salaire minimum?

Voilà autant de questions que nos gouvernants sauront comprendre, mais auxquelles ils devront répondre. Il y a encore une foule de raisons qui motivent un salaire plus élevé mais l'espace est restreint, et nous en reparlerons certainement; nous avons tant de problèmes à discuter ensemble, avec notre gouvernement et nos employeurs. Ce qui compte pour le moment, c'est le salaire et les conditions de travail qui seront fixés pour l'an prochain. L'ordre en conseil devra être plus favorable aux bûcherons et nous donner une part plus généreuse du gâteau de nos richesses naturelles.

Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet, dans de prochains articles, au congrès des bûcherons de Causapscal, et dans la vaste campagne de recrutement qu'entend lancer, cette année, la Section des bûcherons de l'U. C. C. Entrons donc nombreux dans l'union, encourageons-la et supportons-la de toutes nos forces; nous aurons ainsi plus de poids auprès du gouvernement dans les justes revendications que nous formulerons.

Florian POULIN.

LA VOIX DE NOS EVEQUES

(Suite de la page 2)

Sous une question de vie ou de mort: se transformer, s'adapter ou disparaître!

En effet, la science est devenue indispensable au cultivateur: science de la culture générale ou spécialisée, science de l'élevage, science aussi de la coopération et des marchés. C'est que la concurrence étrangère et les dépenses croissantes du cultivateur exigent qu'il tire de son exploitation le maximum possible de rendement avec le minimum de frais.

Décidément, enfin, notre siècle est devenu un

siècle scientifique et un siècle social. Et c'est pour avoir "boudé" ces progrès; c'est pour s'être obstiné à demeurer ignorante et individualiste que notre classe agricole est réduite aujourd'hui à l'infériorité et presque à la ruine. Alarmante perspective?

Sans doute. — Désespérée? Non pas.

Quels remèdes proposeront nos évêques...? Ce sera le sujet de nos prochaines études.

MAGISTER.

(Séminaire de Nicolet).

Conférence par M. Clinton Henderson

(Suite de la page 12)

sées à les aider en autant qu'il leur sera possible de le faire.

Pour améliorer nos produits; Pour augmenter le volume de nos exportations;

Pour protéger les producteurs et surveiller l'emballage;

Pour vendre en concurrence avec les autres pays sous la protection de la préférence britannique tandis que nous jouissons de cette préférence, nous devons nous occuper de cela nous-mêmes en rendant l'assistance que nous recevons de l'Etat aussi fructueuse que possible.

En temps de paix et de sécurité nous avons toujours à

considérer la concurrence des autres pays sur le marché britannique. Mais les avantages que nous avons en tant que membre de la Fédération des nations britanniques nous sont d'un précieux concours.

En temps de guerre, les occasions pour écouler nos produits deviendraient plus nombreuses.

L'Angleterre et la France, et sans doute aussi leurs alliés, se fieraient à nous, compteraient sur nous pour leur fournir les denrées nécessaires. Nous deviendrions, pour plusieurs produits, la plus proche et la plus pratique source d'approvisionnement. En de telles circonstances, cela serait notre contribution au succès de la cause commune.

Clinton HENDERSON.

ACCUSES DE CONTREBANDE

PLATTSBURG, N.-Y., 28. — (U. P.) — Fred Barcomb, 47 ans, et ses deux fils, gravement blessés dans une échauffourée à la frontière canadienne, étaient accusés hier d'assaut sur la personne d'un agent du gouvernement, de résistance à l'arrestation et de transport illicite d'alcool.

Barcomb, et son fils, Wilmer, 24 ans, ont été atteints à l'épine dorsale par les balles de l'inspecteur d'immigration Albert Brown à Cannons Corners, à 25 milles au nord d'ici. Richard, 20 ans, troisième membre de la famille, a été atteint à la jambe.

Les Barcomb, d'Ellensburg, N.-York, fuyaient les officiers de l'Immigration dans une automobile censée contenir 250 gallons de spiritueux.

Un inventaire de nos forêts est commencé

L'hon. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et des Affaires municipales, a déclaré que cinq équipes de huit hommes avaient commencé, il y a déjà quelques jours, un inventaire de nos forêts, selon les plans tracés, il y a une couple d'années, par l'Office des recherches économiques de la province. Deux autres équipes d'hommes seront également mises à l'oeuvre sous peu. Le gouvernement du Québec, a ajouté l'hon. M. Bilodeau, se propose de dépenser, cette année, \$40,000 au sujet de cet inventaire, voire \$90,000 si le gouvernement fédéral accepte de participer à l'entreprise. "Avec une somme disponible de \$90,000, dit-il, nous pourrions procéder à l'inventaire de la forêt, travail primordial et fondamental, sur une plus grande échelle, et y employer les élèves de nos écoles forestières."

Nos richesses forestières en danger de s'épuiser

La richesse forestière du Canada a été si désastreusement administrée, que l'on en peut déjà voir l'épuisement, a déclaré M. J.-R. Dymond, directeur du musée de zoologie, à la réunion annuelle de l'Association des sociétés Audubon. Selon M. Dymond, "on prévoit qu'au taux actuel de consommation et de destruction, le pin Douglas aura disparu dans 15 ans et le pin blanc, dans trente. Des experts en pulpe ont récemment admis que dans dix ans ils seront inquiets de leurs sources d'approvisionnement dans certaines parties du pays".

M. Dymond a ajouté que le problème actuel est d'instaurer

une politique forestière qui assurera suffisamment de bois, tout en protégeant la vie sauvage et en contrôlant le flot des cours d'eau. M. Dymond a prédit en concluant que si les conditions actuelles persistent notre faune sauvage sera, sous peu, fort menacée de disparaître.

GRATIS
AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU "MANUEL DE L'INVENTEUR"
INVITEZ SUR DEMANDE
Ecrivez-nous aujourd'hui
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE. CATHERINE E. MONTREAL

J.-F. DIONNE, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC
1438 Sicard
Montreal

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle
Tél.: Clairval 59-48

Résidence: St-Eustache
Bureau: 7 à 5 P.M.

Charles-Henri Lalonde

C.R. — K.C.

AVOCAT — BARRISTER
Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

Soyez des propagandistes et non des dénigreurs de votre union.



Marché pour VOLAILLES VIVANTES à Québec

En outre d'acheter des volailles abattues de toutes sortes, nous sommes aussi acheteurs de quantités considérables de volailles VIVANTES.

Faites-nous vos envois — Demandez nos prix
EDMOND SYLVAIN Enr.
Viandes et provisions

48, rue CHAMPLAIN, :: QUEBEC, Qué.

Le thé de qualité

THÉ
"SALADA"